



# Tendances sociales CANADIENNES

PRINTEMPS N° 80  
2006



## ARTICLES DE FOND

Habiter avec des enfants  
adultes

L'entraide chez les jeunes

Le chauffage domiciliaire

La préservation des langues  
ancestrales

12 \$ au Canada • N° 11-008 au catalogue



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# Vous désirez

# COMMUNIQUER

# avec nous

## Bureau de la rédaction

Courriel : [cstsc@statcan.ca](mailto:cstsc@statcan.ca)  
Télécopieur : (613) 951-0387  
Courrier postal : Rédactrice-en-chef  
Tendances sociales canadiennes  
7<sup>e</sup> étage, immeuble Jean Talon  
Statistique Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

## Services aux abonnés

Courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)  
Téléphone : 1 800 267-6677  
Télécopieur : 1 877 287-4369  
Courrier postal : Statistique Canada, 120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

## Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)  
Téléphone : 1 800 267-6677  
Télécopieur : 1 877 287-4369  
Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-X>

## Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel : [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)  
Téléphone : 1 800 263-1136  
Internet : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)  
Ligne ATS : 1 800 363-7629

### **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136

### **Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



# TSC

**Rédactrice en chef**  
Susan Crompton

**Rédacteurs**  
Warren Clark  
Anna Kemeny  
Anne Milan

**Assistant à la recherche**  
Gilbert Mansour

**Gestionnaire de la production**  
Cynthia Fortura

**Coordonnatrice de la production**  
Shirley Li

**Services à la clientèle/Diffusion**  
Alex Solis

**Révisure en chef de la  
version française**  
Ginette Lavoie

**Direction artistique et impression**  
Division de la diffusion  
Statistique Canada

**Conception**  
Services de créativité  
Statistique Canada

**Comité de revue**  
Rosemary Bender, Monica Boyd,  
John Jackson, Doug Norris,  
Grant Schellenberg

**Remerciements**  
M. Boudreault, J.-P. Corbeil, J. Côté,  
M. Desjardins, M. C. Dussault,  
R. Lachapelle, A. Lebeau

**Tendances sociales canadiennes**  
Mars 2006

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence et à ses employés. Le produit ne peut être reproduit et transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans ces documents. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adopté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro ou catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée) ISSN 1481-1642 (Version électronique)

# Tendances sociales CANADIENNES

## Articles de fond

### 2 Les parents ayant des enfants adultes à la maison

par Martin Turcotte

### 12 Les jeunes adultes qui donnent et reçoivent de l'aide

par Anne Milan

### 17 Le chauffage domiciliaire et l'environnement

par Bradley Snider

### 23 La transmission de la langue ancestrale

par Martin Turcotte

## Aussi dans ce numéro

31 Indicateurs sociaux

32 Plan de leçon : « Les jeunes adultes qui donnent et reçoivent de l'aide »

# Les parents ayant des enfants adultes à la maison

par Martin Turcotte



Les parents qui hébergent leurs enfants adultes sont devenus de plus en plus nombreux au cours des dernières années. Les médias, les émissions télévisées et les films ont souvent dépeint cette situation, évoquant la difficulté qu'éprouvent bon nombre de parents à dire à leurs enfants qu'ils devraient quitter le nid familial. Dans la plupart de ces scénarios, on trace le portrait de parents frustrés, qui endurent une situation qu'ils n'avaient pas prévue et à laquelle ils ne s'étaient pas préparés.

Comme c'est souvent le cas, l'opinion populaire au sujet des enfants adultes habitant chez leurs parents n'est probablement pas sans fondement. Il est possible que certains parents se sentent piégés dans une situation où leurs enfants profitent de leur hospitalité sans offrir grand-chose en retour. Cependant, il est probable que ces portraits constituent, dans plusieurs cas, une exagération. En effet, de nombreux parents apprécient la compagnie de leurs enfants adultes — et parfois l'aide qu'ils leur offrent<sup>1</sup> —, alors que d'autres peuvent penser, pour un certain nombre de raisons, que c'est leur devoir d'aider leurs enfants au cours de cette période de leur vie. De plus, dans les milieux où les liens familiaux ont une importance égale (ou supérieure) à l'indépendance économique, il est possible que les parents préfèrent que leurs enfants continuent à partager leur logement

jusqu'à ce qu'ils accomplissent un autre rite de passage à l'âge adulte — le mariage, par exemple.

Qui sont les parents dont les enfants adultes habitent toujours à la maison? Sont-ils moins susceptibles d'avoir un revenu élevé et plus susceptibles d'être des immigrants? Aussi, comment ces parents considèrent-ils leur expérience de cohabitation avec leurs enfants? Dans la présente étude, on utilise les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 pour comparer la situation des parents ayant encore des enfants adultes à la maison et ceux dont les enfants adultes ont quitté le logement familial. On examine ensuite si la cohabitation entraîne des répercussions négatives pour les parents, particulièrement en ce qui a trait aux conflits entre conjoints. On compare également la situation des parents dont les enfants adultes n'ont jamais quitté le domicile à celle des parents dont les enfants sont revenus y habiter après une certaine période.

## Les parents qui habitent dans une RMR sont plus susceptibles de cohabiter avec au moins un de leurs enfants

Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont proportionnellement plus nombreux à habiter avec leurs parents que ceux d'il y a 20 ans. En 2001, 57 % des jeunes hommes et des jeunes femmes de 20 à 24 ans habitaient chez leurs parents, alors qu'en 1981,

cette proportion n'était que de 41 %. En règle générale, les jeunes adultes habitant chez leurs parents sont beaucoup plus susceptibles d'être célibataires et étudiants à temps plein que ceux qui n'habitent pas chez leurs parents. Ils sont également plus susceptibles d'avoir un faible revenu<sup>2</sup>.

Cependant, on détient moins de renseignements au sujet de leurs parents. Un certain nombre de caractéristiques sont liées à la probabilité que les parents cohabitent avec leurs enfants adultes. Par exemple, les parents nés en Asie étaient proportionnellement trois fois plus nombreux à cohabiter avec leurs enfants adultes que les parents nés au Canada (73 % par rapport à seulement 26 %). De même, les parents dont le dernier enfant était dans la jeune vingtaine étaient de trois à six fois plus susceptibles de compter un enfant adulte à la maison que ceux dont le dernier enfant avait un peu plus de 30 ans. (Le tableau présenté dans l'annexe illustre ces associations.)

Une analyse multivariée a été réalisée afin de déterminer l'importance relative de ces différents facteurs quant à la probabilité que les parents cohabitent avec leurs enfants adultes. Seuls les parents dont l'enfant le plus jeune avait entre 20 et 34 ans<sup>3</sup> ont été inclus dans cette analyse. Parmi ces parents, 32 % cohabitaient avec au moins un de leurs enfants adultes.

En maintenant les autres variables constantes, on observe que l'endroit où demeurent les parents influe grandement sur la probabilité qu'au moins un de leurs enfants adultes habite à la maison. Plus précisément, les parents qui habitent dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) étaient plus susceptibles de compter un enfant adulte au sein de leur ménage, soit 41 % à Vancouver, 39 % à Toronto, 34 % à Ottawa et 28 % à Montréal. Par contre, seulement 17 % des parents habitant en région rurale ou dans de petites villes partagent leur maison avec au moins un de leurs enfants adultes.

Cependant, ces résultats ne signifient pas nécessairement que les parents habitant dans de petites régions sont plus réticents à héberger leurs enfants adultes. En effet, la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire sont situés dans les grandes villes et, pour les étudiants dont les parents habitent déjà dans une RMR, demeurer à la maison peut se révéler une option attrayante du point de vue financier. Pour certains étudiants, il peut même s'agir de la seule solution. Par opposition, les jeunes adultes provenant de régions éloignées n'ont habituellement pas ce choix, et la plupart d'entre eux doivent quitter le logement familial afin de poursuivre leurs études. Le coût de la vie dans les plus grandes régions urbaines, qui est considérablement plus élevé que celui des autres régions du Canada, représente un autre facteur. Il est possible que les jeunes adultes à faible revenu ou ceux dont l'avenir professionnel est incertain hésitent plus longtemps avant de louer un appartement si leurs parents peuvent les héberger.

La province de résidence est également liée à la probabilité que le parent d'enfants adultes compte au moins l'un d'eux à la maison. En Ontario, les parents étaient plus susceptibles (30 %) de vivre avec un enfant adulte. Par contre, la

## TSC La probabilité prédite de cohabiter avec un enfant adulte était la plus élevée chez les parents habitant dans une grande ville

Caractéristiques du parent	Probabilité prédite (%)
<b>Lieu de résidence</b>	
RMR de Vancouver	41*
RMR de Toronto	39*
RMR d'Ottawa–Gatineau	34*
RMR de Montréal	28*
RMR dont la population est de 500 000 à 1 000 000 habitants	35*
RMR dont la population est de 100 000 à 499 999 habitants	22*
RMR ou AR dont la population est de 50 000 à 99 999 habitants	19
AR dont la population est inférieure à 50 000 habitants	16
Région urbaine hors RMR	18
Région rurale hors RMR	17
<b>Région de résidence</b>	
Atlantique	25
Québec	27
Ontario	30
Prairies	17*
Colombie-Britannique	21

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.  
 RMR = Région métropolitaine de recensement.  
 AR = Agglomération de recensement.  
 \* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ( $p < 0,05$ ).  
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

probabilité était considérablement plus faible dans les Prairies (17 %).

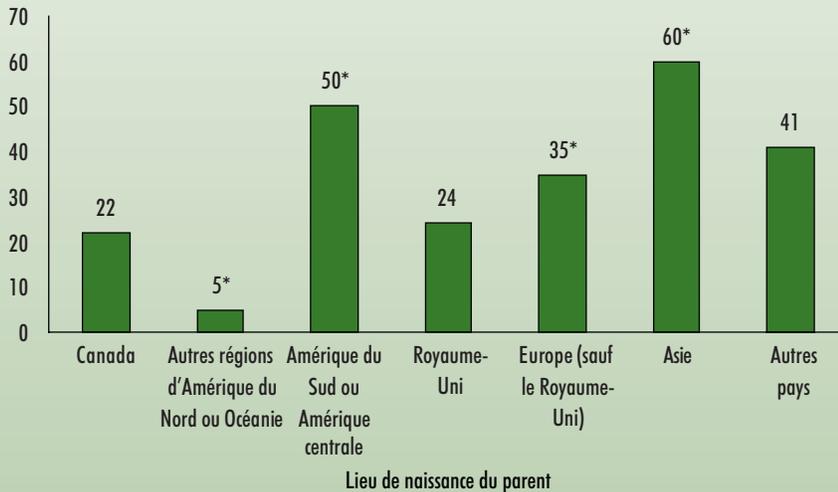
### Les parents d'origine sud-américaine ou asiatique sont les plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte

Le lieu de naissance des parents influe aussi sur la probabilité qu'ils aient hébergé un de leurs enfants adultes. En effet, à ce chapitre, la probabilité prédite des parents nés en Europe (sauf au Royaume-Uni), en Amérique du Sud et en Asie était beaucoup plus élevée (35 %, 50 % et 60 %, respectivement) que celle des parents nés au Canada (seulement 22 %). Des études antérieures ont également témoigné de ce phénomène<sup>4</sup>. Dans bon nombre de sociétés, on s'attend à ce que les jeunes adultes habitent chez leurs parents jusqu'à ce qu'ils se marient. De plus, dans certaines

cultures — notamment la culture chinoise<sup>5</sup> —, prendre soin d'un parent âgé est souvent considéré comme une obligation familiale, alors que dans certaines cultures de l'Asie du Sud-Est, il est toujours très commun pour les nouveaux mariés d'habiter chez les parents du mari<sup>6</sup>.

Pour les parents qui sont nés à l'extérieur du Canada, le lieu de naissance n'est pas le seul facteur influant sur la probabilité qu'ils habitent avec un enfant adulte. Des études ont révélé qu'il existe un lien entre la cohabitation et le nombre d'années passées dans le nouveau pays<sup>7</sup>. Les parents qui ont immigré au Canada avant 1960 sont moins susceptibles de cohabiter avec leurs enfants adultes (38 %) que ceux qui sont arrivés au pays entre 1980 et 2001 (66 %), en maintenant tous les autres facteurs constants, y

Probabilité prédite (%)



\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au Canada lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

compris le lieu de naissance<sup>8</sup>. En ce qui a trait aux parents qui ont immigré au cours des années 1960 et 1970, la probabilité qu'ils habitent avec leurs enfants adultes était de 43 %. Cela signifie, pour la population immigrante, que plus le nombre d'années passées au Canada est élevé, moins la probabilité d'une cohabitation entre parents et enfant adulte est élevée, et ce, peu importe le lieu de naissance. Autrement dit, le lieu de naissance et la durée de résidence au Canada jouent des rôles indépendants. Par exemple, en maintenant les autres variables constantes, la probabilité qu'un parent d'origine asiatique ayant immigré entre 1980 et 2001 cohabite avec au moins un de ses enfants adultes était de 82 %.

### Le revenu et le niveau de scolarité des parents ne sont pas liés à la cohabitation...

Certains auteurs ont avancé que les parents appartenant à une classe socioéconomique élevée étaient plus

susceptibles que ceux possédant un niveau de scolarité moins élevé et un faible revenu de s'attendre à ce que leurs enfants soient indépendants plus tôt<sup>9</sup>. D'autres ont affirmé que les parents dont le revenu est plus élevé étaient plus susceptibles d'utiliser leurs ressources afin d'aider leurs enfants adultes à quitter la maison<sup>10</sup>. Finalement, certains ont indiqué que les parents ayant un faible revenu auraient davantage tendance à encourager leurs enfants à rester auprès d'eux afin de profiter de la présence de soutiens économiques supplémentaires à la maison<sup>11</sup>.

L'analyse des données de l'ESG ne soutient cependant aucune de ces interprétations. Les parents ayant un niveau de scolarité élevé étaient aussi susceptibles de cohabiter avec leurs enfants adultes que les parents ayant un niveau de scolarité moins élevé. Il en est de même pour les parents dont le revenu personnel est élevé par rapport à ceux dont le revenu personnel est plus faible<sup>12</sup>. Il est assez probable, comme le laisse

entendre la sociologue Lynn White, que les propres ressources des enfants contribuent davantage à les mener à leur indépendance que les ressources de leurs parents<sup>13</sup>.

### ... mais le type de logement familial l'est

Le statut socioéconomique des parents n'est pas associé à la probabilité que ceux-ci demeurent avec un enfant adulte. Par contre, le type de maison qu'ils habitent influe sur cette probabilité. En maintenant les autres variables constantes, on observe que les parents habitant une maison individuelle non attenante sont plus susceptibles de cohabiter avec au moins un enfant adulte (probabilité de 28 %) que ceux qui habitent un appartement situé dans un immeuble bas (11 %). Les parents qui habitent une maison jumelée, une maison en rangée ou un duplex sont également plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte. En règle générale, les personnes qui habitent une maison individuelle non attenante ou qui sont propriétaires de leur maison ont un statut socioéconomique plus élevé. Cependant, bon nombre de parents ayant un revenu moyen sont aussi propriétaires d'une maison individuelle. L'analyse multivariée permet de démontrer que le facteur qui a la plus grande influence sur la probabilité qu'un enfant adulte habite chez ses parents n'est pas le revenu de ces derniers, mais plutôt le type de logement dans lequel ils habitent — la taille de celui-ci étant relié positivement à la probabilité d'une cohabitation des parents et des enfants adultes.

En général, la perturbation de la structure familiale en raison d'un divorce ou d'une séparation est liée au départ prématuré des enfants<sup>14</sup>. Les résultats de l'analyse de l'ESG corroborent ces conclusions : les parents mariés sont plus susceptibles que les parents divorcés de cohabiter avec leurs enfants adultes. Cependant, il ne faut pas mal interpréter ces résultats. Il

Probabilité prédite	
Caractéristiques du parent	%
<b>Type de logement</b>	
Maison individuelle non attenante	28*
Maison jumelée ou duplex	27*
Immeuble d'appartements de cinq étages ou plus	17
Autres	13
<i>Immeuble bas</i>	<i>11</i>
<b>État matrimonial</b>	
En union libre	11
Marié(e)	28*
Veuf(ve)	27*
Séparé(e)	18
Célibataire	24
<i>Divorcé(e)</i>	<i>17</i>
<b>Activité principale au cours de l'année</b>	
<i>Travail</i>	<i>28</i>
Recherche d'emploi	28
Autre	24
Travaux ménagers	29
Retraite	21*
Maladie	18*

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

est possible que de nombreux parents divorcés et séparés ne cohabitent pas avec leurs enfants adultes, non en raison de leur départ de la maison, mais simplement parce que les enfants demeurent chez l'autre parent (la mère, dans la plupart des cas). En effet, la probabilité prédite qu'une mère divorcée ou séparée cohabite avec au moins un de ses enfants adultes représente plus du double de celle du père (23 % par rapport à 9 %).

Le veuvage est également associé à la cohabitation avec un enfant adulte. Une fois les autres facteurs pris en compte, on constate que les parents veufs étaient pratiquement aussi susceptibles que les parents mariés de cohabiter avec un enfant adulte. Il est très possible que ce type de modalités de vie réponde davantage aux besoins du parent qu'à ceux

de l'enfant adulte<sup>15</sup>. Par exemple, certains chercheurs ont soutenu qu'il est possible que les enfants habitant chez leur parent veuf aient des liens affectifs plus étroits avec celui-ci et qu'ils se sentent davantage obligés d'habiter plus longtemps avec un parent qui pourrait autrement se retrouver seul<sup>16</sup>.

Par ailleurs, les ménages dans lesquels au moins un des parents est retraité ou malade ne conviennent peut-être pas à la cohabitation des parents et des enfants. En effet, par rapport à ceux qui travaillent pour gagner un revenu, les parents retraités ou malades étaient beaucoup moins susceptibles de cohabiter avec leurs enfants (probabilités prévues de 28 %, de 21 % et de 18 %, respectivement, en maintenant les autres variables constantes).

La dernière variable d'intérêt est l'âge auquel le parent a lui-même quitté la maison de ses parents. Après avoir tenu compte de l'ensemble des autres variables, on constate que les parents ayant quitté la maison de leurs propres parents avant l'âge de 18 ans sont beaucoup moins susceptibles que les autres de cohabiter avec un enfant adulte. Il est possible que les parents ayant quitté la maison à un jeune âge aient donné l'exemple à leurs propres enfants. Cela peut également signifier que ces parents aient exercé une plus grande pression sur leurs enfants — de façon implicite ou explicite — afin de les inciter à quitter la maison plus tôt.

Somme toute, les parents les plus susceptibles de cohabiter avec au moins un de leurs enfants adultes habitent dans une grande région métropolitaine de l'Ontario; ils sont nés en Asie ou en Amérique du Sud, habitent une maison individuelle non attenante, sont mariés et ont quitté la maison familiale après l'âge de 21 ans.

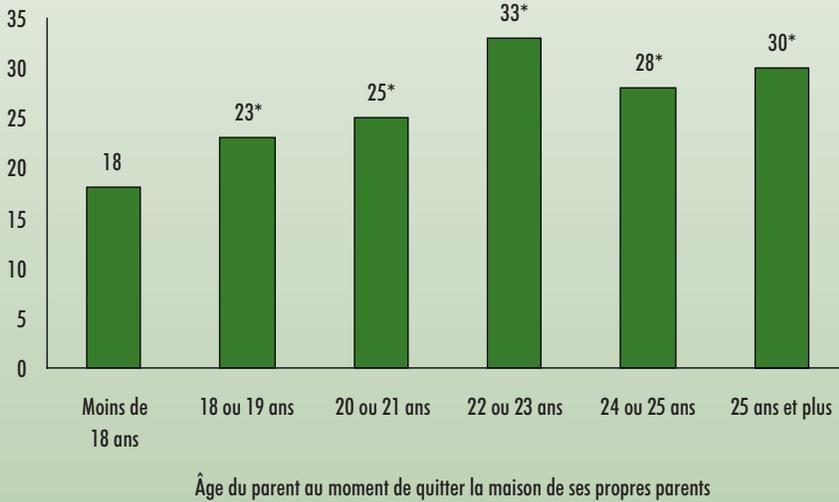
### Les conséquences de la cohabitation avec un enfant adulte

Il arrive que la cohabitation des parents et des enfants adultes soit perçue de façon très négative. On dit parfois de bon nombre de ces enfants adultes qu'ils habitent chez leurs parents sans beaucoup contribuer au ménage, qu'ils possèdent une voiture plus récente que celle de leurs parents et, en plus, qu'ils sont aussi désordonnés que lorsqu'ils étaient adolescents. Le stress, le découragement et les conflits éventuels entre les parents sont apparemment chose commune dans ces ménages. Ces perceptions sont-elles exagérées?

On a demandé aux répondants de l'ESG s'ils étaient tout à fait d'accord, d'accord, en désaccord ou totalement en désaccord avec les deux affirmations suivantes : « J'éprouve souvent un sentiment de frustration parce que mes enfants occupent beaucoup de mon temps. » et « Avoir des enfants m'a

## Les parents qui ont quitté la maison de leurs propres parents après 21 ans étaient plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte

Probabilité prédite (%)



\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie « Moins de 18 ans » lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

rendu(e) plus heureux(se). » On leur a également demandé s'ils étaient très satisfaits, assez satisfaits, pas très satisfaits ou totalement insatisfaits en ce qui a trait à la « quantité de temps passé avec mes enfants ».

Une analyse comparant la situation des parents qui cohabitent avec au moins un enfant adulte à ceux dont les enfants adultes ont quitté la maison a appuyé, du moins en partie, l'idée selon laquelle le fait de partager sa maison avec un enfant adulte peut entraîner certaines frustrations. En maintenant constantes toutes les autres variables — comme le niveau de scolarité, l'âge, le sexe et le revenu —, on constate que les parents qui habitent avec deux enfants adultes étaient deux fois plus susceptibles d'affirmer être souvent frustrés parce que leurs enfants occupent beaucoup de leur temps. La probabilité prédite que ces parents soient d'accord ou tout à fait d'accord avec cette affirmation était de 8 %, par rapport à 4 % pour les parents ne cohabitant pas avec leurs enfants adultes. Cela dit, la plupart des parents, qu'ils habitent ou non avec leurs enfants adultes, étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'affirmation.

Tandis que la cohabitation avec un enfant adulte peut entraîner quelques frustrations chez certains parents, elle peut également leur être profitable. Par exemple, certains parents peuvent bénéficier du fait que leurs enfants adultes contribuent au ménage en effectuant des tâches ménagères ou leur procurent un soutien affectif et une présence<sup>17</sup>. Il est également possible qu'ils soient davantage satisfaits de la quantité de temps passé avec leurs enfants. Dans l'ensemble, la majorité des parents dont le plus jeune enfant avait entre 20 et 34 ans se sont dits très satisfaits de la quantité de temps passé avec leurs enfants (54 %). Cependant, cette proportion est plus élevée chez les parents qui cohabitaient avec au moins un de leurs enfants adultes. En effet, en maintenant tous les autres facteurs

## Les parents qui ont un enfant dans la jeune vingtaine ont une probabilité élevée de cohabiter avec un enfant adulte

Probabilité prédite

Caractéristiques du parent	%
<b>Nombre d'enfants de 20 à 34 ans</b>	
<i>Un</i>	20
Deux	27*
Trois ou plus	32*
<b>Âge du cadet</b>	
<i>20 ou 21 ans</i>	64
22 ou 23 ans	47*
24 ou 25 ans	34*
26 ou 27 ans	22*
28 ou 29 ans	11*
30 ou 31 ans	13*
32 à 34 ans	11*
<b>Proportion de garçons et de filles</b>	
Toutes des filles	23
Tous des garçons	28*

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

Les personnes sélectionnées pour participer à cette étude étaient tous des parents canadiens dont le plus jeune enfant était âgé de 20 à 34 ans en 2001. Bien que certains parents dont le plus jeune enfant avait moins de 20 ans cohabitaient également avec un enfant adulte, leur situation familiale, ou l'étape à laquelle ils étaient situés dans le cycle de vie familiale, diffère certainement de celle des parents dont tous les enfants sont adultes. L'échantillon sélectionné permet de mieux comparer la situation des parents qui cohabitent avec leurs enfants adultes et avec celle des parents dont les enfants ont quitté la maison.

## Techniques d'analyse et modèles statistiques

Les résultats présentés sont des probabilités prédites calculées à partir d'une régression logistique. Ils représentent l'estimation de la probabilité qu'un parent possédant une caractéristique particulière (par exemple, être né à l'extérieur du Canada) cohabite avec un ou plusieurs de ses enfants adultes, après que tous les autres facteurs compris dans le modèle de régression aient été pris en compte, c'est-à-dire qu'ils aient été maintenus constants.

Toutes les autres probabilités prédites dont il a été question dans le présent article (sauf l'échelle de dispute, voir ci-dessous) ont été calculées au moyen des résultats de modèles logit ordonnés. Les variables de contrôle (toutes liées au parent) utilisées dans le modèle de régression sont : le sexe, le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial (union libre ou mariage), le revenu personnel, le lieu de naissance (à l'étranger ou au Canada), la province de résidence, l'activité principale au cours de l'année (emploi, recherche d'emploi, travaux ménagers, retraite, maladie de longue durée, entre autres) et le nombre d'enfants adultes habitant à la maison (un, deux et plus, zéro étant la catégorie de référence).

Plus précisément, des modèles logit ordonnés ont été exécutés pour ce qui est des variables dépendantes suivantes, qui sont toutes de type ordinales : la satisfaction quant au temps passé avec les enfants (très satisfait à totalement insatisfait); la perception selon laquelle il faut passer trop de temps à s'occuper des enfants (tout à fait d'accord à totalement en désaccord); la perception selon laquelle le fait d'avoir

eu des enfants a rendu les parents plus heureux (tout à fait d'accord à totalement en désaccord); et la fréquence des différents types de conflits (souvent, parfois, presque jamais et jamais), y compris ceux qui concernent la situation financière, les enfants, les tâches ménagères et les responsabilités, les beaux-parents et les preuves d'affection. Dans un modèle logit ordonné, la variable dépendante prend, par exemple, une valeur de 4 pour « très satisfait », de 3 pour « satisfait », de 2 pour « insatisfait » et de 1 pour « totalement insatisfait ». Le modèle permet d'estimer la probabilité qu'une personne ayant des caractéristiques particulières se dise « très satisfaite », « satisfaite », « insatisfaite » ou « totalement insatisfaite ». Quatre constantes sont estimées, tenant compte du fait que la différence entre « satisfait » et « insatisfait » peut être plus grande (ou plus petite, selon le cas) que la différence entre « très satisfait » et « satisfait ». Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant constantes toutes les variables, sauf celle d'intérêt (présence d'un, de deux et de plusieurs enfants ou absence d'un enfant adulte à la maison), à leur valeur moyenne pour l'échantillon en question.

## « Échelle de dispute »

On a demandé aux répondants de l'enquête s'ils se disputent souvent, parfois, presque jamais ou jamais avec leur conjoint au sujet :

- des tâches ménagères et des responsabilités;
- de leurs enfants;
- de leur situation financière;
- des preuves d'affection données les uns envers les autres;
- du temps libre;
- des beaux-parents.

Pour chaque question, on a attribué un pointage de 1 si le répondant répondait « jamais », de 2 s'il répondait « presque jamais », de 3 s'il répondait « parfois » et de 4 s'il répondait « souvent ». On a ensuite additionné le tout afin d'obtenir une cote globale allant de 6 à 24.

Les résultats présentés dans le texte sur l'« échelle des disputes » proviennent d'une régression normale des moindres carrés, dont l'échelle de dispute est la variable dépendante.

constants dans un modèle statistique, on constate que 64 % des parents cohabitant avec un enfant adulte se sont dits très satisfaits du temps passé avec leurs enfants, par rapport à 49 % des autres parents. Certains parents cohabitant avec leurs enfants adultes auraient pu estimer qu'ils

passent simplement trop de temps avec eux — et donc déclarer ne pas être très satisfaits à cet égard. Cependant, les résultats révèlent que de nombreux parents préfèrent passer un peu plus de temps avec leurs enfants que trop peu.

La plupart des parents sont d'avis que le fait d'avoir eu des enfants les a rendus plus heureux. Est-ce que la cohabitation avec un enfant adulte pourrait inciter ceux-ci à changer d'idée? Il semble que non, car les parents qui habitent sous le même toit que leurs enfants adultes étaient

aussi susceptibles que les autres parents de dire que le fait d'avoir eu des enfants les a rendus plus heureux. En résumé, on peut affirmer que les parents qui cohabitent avec un enfant adulte étaient plus susceptibles d'exprimer une certaine frustration, mais ils ne manifestaient aucun regret en ce qui a trait au fait d'avoir eu des enfants. Au contraire, une plus grande proportion de parents cohabitant avec au moins un enfant adulte étaient très satisfaits du temps qu'ils passent avec leurs enfants.

### Qualité du mariage

Qu'en est-il des relations de couple? À cet égard, la cohabitation des parents et des enfants adultes semble avoir davantage de conséquences. Mais là encore, elles sont loin d'être désastreuses.

Les parents ont indiqué que la présence d'enfants adultes à la maison a entraîné une légère augmentation de la fréquence des disputes avec leur conjoint au sujet de différents problèmes, tels que ceux liés à la situation financière, aux enfants, aux tâches ménagères et aux responsabilités, aux beaux-parents et aux preuves d'affection démontrées les uns envers les autres. Un score élevé sur l'échelle des disputes (échelle allant de 6 à 24) indique une plus grande fréquence des disputes. Toutes choses étant égales par ailleurs, les parents mariés<sup>18</sup> cohabitant avec un enfant adulte étaient considérablement plus susceptibles de se disputer davantage que les parents mariés dont les enfants avaient quitté la maison (différence de 0,4 point sur l'échelle). Les parents habitant avec deux enfants adultes ont obtenu un pointage de 1,4 point plus élevé, une différence qui est aussi statistiquement significative.

Pourquoi les couples cohabitant avec un enfant adulte seraient-ils plus susceptibles que les autres de se disputer? Certains auteurs ont soutenu que le départ d'un enfant adulte contribue à réduire la fréquence des conflits qui

accompagnent souvent l'arrivée d'un enfant dans un mariage<sup>19</sup>. On dit également que cette nouvelle étape de la vie procure aux parents la satisfaction d'avoir réussi à s'acquitter de la responsabilité d'élever leurs enfants. Lorsque les enfants adultes retardent leur départ de la maison, il est possible que la fréquence des conflits entre conjoints demeure élevée un peu plus longtemps. Bien que les résultats ne prouvent pas que c'est forcément le cas, ils correspondent relativement à ces interprétations.

Cependant, tous les types de conflits compris dans l'échelle n'étaient pas associés de façon similaire à la fréquence des disputes déclarée par les parents mariés. Les sources de dispute suivantes ont été analysées individuellement : tâches ménagères et responsabilités, enfants, situation financière, preuves d'affection les uns envers les autres, temps libre et beaux-parents.

La probabilité de disputes fréquentes ou occasionnelles au sujet de la situation financière était plus forte lorsque deux enfants adultes ou plus habitaient la maison familiale (probabilité prédite de 31 %). Cette proportion était de 23 % lorsqu'un seul enfant adulte cohabitait avec ses parents et de 21 % lorsque tous les enfants avaient quitté la maison familiale. Il est possible que la fréquence de ce type de disputes augmente parce que la présence de deux enfants adultes dans leur logement signifie que les parents doivent assumer des coûts supplémentaires, même si les enfants participent aux dépenses familiales. Pour certaines familles, une hausse des coûts peut entraîner un risque plus élevé de disputes concernant la situation financière.

Dans le cas des parents qui cohabitent avec deux enfants adultes ou plus, la probabilité prédite d'avoir des disputes fréquentes ou occasionnelles avec leur conjoint au sujet de leurs enfants était également plus élevée (40 %, après avoir tenu compte des autres facteurs). Ce taux

représente le double de celui des parents dont les enfants ont quitté la maison familiale.

Finalement, la présence d'enfants est liée aux conflits par rapport aux tâches et aux responsabilités ménagères. La probabilité d'avoir des disputes fréquentes ou occasionnelles avec le conjoint à ce sujet était de 39 % pour ce qui est des parents mariés cohabitant avec deux de leurs enfants adultes ou plus et de 33 % en ce qui a trait à ceux cohabitant avec un enfant adulte; par contre, le pourcentage était plus faible (28 %) en ce qui concerne les parents ne cohabitant pas avec leurs enfants adultes. Peu importe si l'enfant adulte participe aux tâches ménagères ou non, d'autres personnes à la maison entraînent habituellement une augmentation de la quantité de travaux ménagers, ce qui peut à son tour accroître les risques de différends entre les parents. Cependant, la fréquence des autres types de conflits qui peuvent survenir entre conjoints (conflits par rapport aux preuves d'affection données les uns envers les autres, au temps libre et aux beaux-parents) n'était pas plus grande chez les parents qui cohabitaient avec un enfant adulte que chez les autres parents.

### Le phénomène des enfants boomerang

Les enfants adultes qui reviennent habiter chez leurs parents après avoir vécu indépendamment sont parfois appelés « enfants boomerang ». En tout, le quart (24 %) des parents qui habitaient avec un enfant adulte cohabitaient en fait avec un enfant boomerang. Pour ces parents, le retour d'un enfant peut entraîner des conséquences différentes de celles auxquelles doivent faire face les parents dont les enfants adultes n'ont jamais quitté la maison; il se peut que les parents aient cru que leurs enfants étaient partis pour toujours. Une analyse supplémentaire dans le cadre de l'ESG a appuyé, du moins en partie, la supposition qu'il s'agit d'une expérience différente.

Les parents qui habitaient avec au moins un enfant boomerang étaient plus susceptibles d'exprimer leur frustration en raison du temps qu'ils doivent consacrer à leurs enfants (8 % par rapport à 5 % des parents cohabitant avec des enfants n'ayant jamais quitté la maison). Après le retour d'un enfant adulte, de nombreuses mères peuvent devoir recommencer le « deuxième quart »<sup>20</sup>, ce qui peut avoir une incidence sur leur niveau de satisfaction. Les parents d'enfants boomerang étaient également moins susceptibles d'être tout à fait d'accord avec l'affirmation « Avoir des enfants m'a rendu(e) plus heureux(se) » (probabilité prédite de 57 % par rapport à 68 %). Cependant, en ce qui concerne les parents mariés, la fréquence des conflits entre les conjoints n'était pas plus grande avec un enfant boomerang qu'elle ne l'était avec un enfant adulte qui n'avait jamais quitté la maison.

### Résumé

Les parents d'enfants âgés d'au moins 20 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les autres de cohabiter avec au moins un de leurs enfants adultes s'ils habitaient dans une grande RMR, étaient propriétaires d'une maison individuelle non attenante et étaient nés en Asie, en Amérique du Sud ou en Europe. Le statut socioéconomique n'est pas associé à la cohabitation avec un enfant adulte. Les parents sont plus susceptibles d'indiquer une fréquence élevée de conflits au sein de leur mariage. Cependant, leur situation ne diffère probablement pas autant qu'il le semble parfois de celle des parents dont les enfants adultes ont quitté la maison. Les causes de conflit les plus fréquentes comprennent la situation financière, les enfants, les tâches ménagères et les responsabilités.

Depuis la collecte des données de l'ESG, en 2001, les conditions du marché du travail se sont améliorées partout au pays, entraînant une augmentation des possibilités

d'emploi pour les nouveaux travailleurs. Ainsi, il est possible que la proportion de parents cohabitant avec un enfant adulte ait diminué. Il serait intéressant de déterminer si le fait que la situation économique générale s'est améliorée a contribué à aggraver les conséquences de la présence d'un enfant adulte à la maison sur le mieux-être des parents qui font l'objet de cette étude.



**Martin Turcotte** est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone, à Statistique Canada.

1. Barbara Mitchel, « Too Close for Comfort? Parental Assessments of "Boomerang Kid" Living Arrangements », *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 23, n° 1, 1998, p. 21 à 46.
2. Monica Boyd et Doug Norris, « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, n° 52, 1999, p. 2 à 5.
3. Cela comprend les enfants biologiques, les enfants dont le répondant est le parent biologique, les enfants que le répondant a adoptés et les beaux-enfants que le répondant a élevés.
4. J. E. Glick et J. Van Hook, « Parents' Coresidence with Adult Children: Can Immigration Explain Racial and Ethnic Variation? », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 64, 2002, p. 240 à 253; Monica Boyd, « Ethnic variations in young adults living at home », *Canadian Studies in Population*, vol. 27, n° 1, 2000, p. 135 à 158.
5. Q. F. Zhang, « Economic Transition and New Patterns of Parent-Adult Child Coresidence in Urban China », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 66, 2004, p. 1231 à 1245.
6. C. Hirschman et N. H. Minh, « Tradition and Change in Vietnamese Family Structure in the Red River Delta », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 64, 2002, p. 1063 à 1079.
7. J. E. Glick et J. Van Hook, *loc. cit.*
8. Ces résultats représentent une section d'une analyse supplémentaire menée seulement auprès de parents d'origine étrangère. Les résultats complets de cette régression ne sont pas présentés.

9. D. Aylwin, « From Obedience to Autonomy: Changes in Traits desired in Children », *Public Opinion Quarterly*, vol. 52, 1988, p. 33 à 52.
10. A. Avery, F. Goldscheider et A. Spear, « Feathered Nest/Gilded Cage: Parental Income and Leaving Home in the Transition to Adulthood », *Demography*, vol. 29, 1992, p. 375 à 388.
11. *Ibidem.*
12. Le revenu personnel des parents a été choisi comme variable du modèle, car le revenu du ménage englobe le revenu des enfants adultes et celui des parents.
13. Lynn White, « Coresidence and leaving home: Young Adults and Their Parents », *Annual Review of Sociology*, vol. 20, 1994, p. 81 à 102.
14. W. S. Aquilino, « Family structure and home-leaving: A further specification of the relationship », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, 1991, p. 405 à 419; F. K. Goldscheider et C. Goldscheider, « The Effects of Childhood Family Structure on Leaving and Returning Home », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, 1998, p. 745 à 756; B. A. Mitchel, A. V. Wister et T. K. Burch, « The family environment and leaving the parental home », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, 1989, p. 605 à 613.
15. W. S. Aquilino, « The likelihood of parent-child coresidence: Effects of family structure and parental characteristics », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, 1990, p. 405 à 419.
16. J. Z. Zhao, F. Rajulton et Z. Ravanera, « Leaving Parental Homes in Canada: Effects of Family Structure, Gender, and Culture », *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 20, 1995, p. 31 à 50.
17. Barbara Mitchel, *loc. cit.*
18. Dans cette section, les parents qui vivent en union libre sont considérés comme mariés. Les analyses multivariées ont tenu compte de l'effet du mariage par rapport à celui des unions libres.
19. S. Anderson, C. S. Russell et W. R. Schumm, « Perceived marital quality and family life-cycle categories: a further analysis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 45, 1983, p. 127 à 139.
20. Arlie Hochschild, *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at home*, New York, Viking Penguin, 1989.

Caractéristiques du parent répondant	Proportion de parents dont le plus jeune enfant est âgé de 20 à 34 ans
<b>Total</b>	<b>32</b>
<b>Lieu de résidence</b>	
RMR de Vancouver	46
RMR de Toronto	54
RMR d'Ottawa—Gatineau	37
RMR de Montréal	32
RMR dont la population est de 500 000 à 1 000 000 habitants	36
RMR dont la population est de 100 000 à 499 999 habitants	29
RMR ou AR dont la population est de 50 000 à 99 999 habitants	23
AR dont la population est inférieure à 50 000 habitants	21
Région urbaine hors RMR	23
Région rurale hors RMR	20
<b>Région de résidence</b>	
Atlantique	22
Québec	28
Ontario	39
Prairies	25
Colombie-Britannique	31
<b>Lieu de naissance</b>	
Canada	26
Autres régions d'Amérique du Nord ou Océanie	F
Amérique du Sud ou Amérique centrale	59
Royaume-Uni	32
Europe (sauf le Royaume-Uni)	43
Asie	73
Autres pays	53
<b>Sexe</b>	
Homme	32
Femme	32
<b>Âge</b>	
Moins de 50 ans	46
50 à 59 ans	34
60 ans et plus	22
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	
Diplôme universitaire	36
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	34
Diplôme d'études secondaires	35
Sans diplôme d'études secondaires	25
<b>Revenu du ménage</b>	
Moins de 20 000 \$	26
De 20 000 \$ à 39 999 \$	31
De 40 000 \$ à 59 999 \$	37
60 000 \$ et plus	35

Caractéristiques du parent répondant	Proportion de parents dont le plus jeune enfant est âgé de 20 à 34 ans
<b>Type de logement</b>	
Maison individuelle non attenante	34
Maison jumelée ou duplex	36
Immeuble d'appartements de cinq étages ou plus	28
Immeuble bas	15 <sup>E</sup>
Autre	F
<b>État matrimonial</b>	
Marié(e)	35
En union libre	17 <sup>E</sup>
Veuf(ve)	24
Séparé(e)	27
Célibataire	33 <sup>E</sup>
Divorcé(e)	23
<b>Activité principale au cours de l'année</b>	
Travail	39
Recherche d'emploi	36 <sup>E</sup>
Autre	30 <sup>E</sup>
Travaux ménagers	33
Retraite	19
Maladie	22 <sup>E</sup>
<b>Âge auquel les parents ont quitté la maison de leurs parents</b>	
Moins de 18 ans	22
18 ou 19 ans	27
20 ou 21 ans	32
22 ou 23 ans	39
24 ou 25 ans	39
25 ans et plus	38
<b>Âge du plus jeune enfant</b>	
20 ou 21 ans	65
22 ou 23 ans	49
24 ou 25 ans	38
26 ou 27 ans	28
28 ou 29 ans	15
30 ou 31 ans	16
32 à 34 ans	11
<b>Nombre d'enfants de 20 à 34 ans</b>	
Un	20
Deux	37
Trois ou plus	43
<b>Proportion d'enfants issus d'une autre union</b>	
Zéro	32
Tous	15 <sup>E</sup>
<b>Proportion d'enfants adoptés</b>	
Zéro	32
Tous	18 <sup>E</sup>
<b>Proportion de garçons et de filles</b>	
Toutes des filles	24
Tous des garçons	29

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

<sup>F</sup> Échantillon trop petit pour produire une estimation fiable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

Vous cherchez de l'information en direct sur la santé?

Branchez-vous sur le **Guide de la statistique de la santé** de Statistique Canada!



**L**e *Guide de la statistique de la santé* est une série de **liens en direct** qui vous orientent vers de l'information sur la santé publiée par Statistique Canada.

Faites de [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) votre passeport pour le monde de l'information sur la santé. Vous y trouverez des liens vers :

- ➔ des statistiques de l'état civil
- ➔ des statistiques sur le cancer
- ➔ les facteurs déterminants de la santé
- ➔ l'état de santé
- ➔ des questions de soins de santé
- ➔ et beaucoup plus...

Obtenez sur-le-champ l'information dont vous avez besoin. Branchez-vous sur une riche panoplie de produits, de documents et d'enquêtes en direct, portant par exemple sur l'Enquête nationale sur la santé de la population. Le *Guide de la statistique de la santé* vous permet de chercher et de repérer exactement ce que vous recherchez.

**Économisez du temps.** En quelques clics seulement, vous aurez accès à l'information sur la santé offerte sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca), votre source de données factuelles et d'analyses sur la santé.

**Accessible n'importe où, n'importe quand.** Grâce aux mises à jour continues dont ce guide fait l'objet, vous aurez accès rapidement et efficacement à de l'information à jour et détaillée, quels que soient le lieu où vous vous trouvez et les contraintes de temps auxquelles vous faites face.

**Faites travailler les données pour vous.** Copiez directement dans vos documents et

bases de données le texte auquel vous accédez en direct.

**Une expertise sur laquelle vous pouvez compter!** Vous pouvez utiliser en toute confiance l'information pertinente et fiable et les indicateurs sur le pays fournis par Statistique Canada. Par conséquent, si vous êtes à la recherche de faits et d'analyses de premier ordre dans le domaine de la santé, faites du *Guide de la statistique de la santé*, offert à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca), votre passerelle vers l'information sur la santé.

**Rien de plus facile!** Consultez notre site, à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca), cliquez sur Le Canada en statistiques, puis sélectionnez Santé. Cliquez sur la bannière du *Guide de la statistique de la santé*. Il ne vous reste plus qu'à laisser votre souris vous guider.

**Ajoutez-le à vos signets!**



Voici quelques exemples de liens utiles offerts dans le *Guide de la statistique de la santé*

**Liens vers des analyses éclairées et des données sur ce qui suit :**

➔ Cancer

**Enquêtes sur la santé**

- ➔ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)
- ➔ Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP)
- ➔ Enquêtes sur l'usage du tabac
- ➔ Avortements thérapeutiques
- ➔ Soins de santé
- ➔ Statistiques de l'état civil

**Exemples de liens vers des sites connexes :**

- ➔ Statistiques canadiennes sur le cancer
- ➔ Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)
- ➔ Santé Canada
- ➔ Réseau canadien de la santé



De l'information sur la santé? Un simple clic!

# Les jeunes adultes qui donnent et reçoivent de l'aide

par Anne Milan

**B**ien que les Canadiens aient, de façon générale, la réputation d'aider les personnes dans le besoin, les jeunes ne jouissent pas toujours d'une image aussi positive. En effet, l'opinion publique et les médias décrivent souvent les jeunes d'aujourd'hui comme étant des personnes paresseuses ou indifférentes. Cependant, bon nombre d'entre eux participent avec enthousiasme à des activités sociales positives et altruistes. De célèbres jeunes Canadiens — Craig Kielburger, activiste pour les droits des enfants, Ryan Hreljac, qui a mené une campagne pour la construction de puits en Afrique et, bien sûr, Terry Fox — démontrent comment les jeunes peuvent toucher de nombreuses personnes et en inspirer d'autres à les imiter.

Même si l'ampleur des comportements d'aide est moindre, ils peuvent tout de même favoriser un sentiment de satisfaction et de solidarité envers les autres. Des chercheurs ont souligné que tout acte de gentillesse ou d'amabilité d'une personne à l'égard d'une autre constitue un geste de générosité qui fera probablement bouler de neige<sup>1</sup>. Faire des courses pour une personne âgée, tondre le gazon du voisin ou consoler un ami qui vient de rompre avec sa conjointe ou dont les parents ont divorcé sont toutes des formes d'aide valables. De plus, en apprenant à aider les autres,



## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

À l'aide de données tirées de l'Enquête sociale générale de 2003, on examine dans le présent article la mesure dans laquelle les jeunes adultes de 15 à 24 ans donnent et reçoivent de l'aide. On a choisi ce groupe d'âge parce que les comportements sociaux positifs des jeunes adultes ne font pas souvent l'objet d'un examen. Les résultats sont fondés sur un échantillon de près de 3 200 jeunes représentant 4,2 millions de Canadiens de ce groupe d'âge.

Les types particuliers d'aide offerte et reçue au cours du mois précédant l'enquête comprennent, entre autres, le soutien affectif; l'aide pédagogique, le coaching, les conseils pratiques; le transport, les courses; les travaux et l'entretien ménagers, les travaux à l'extérieur; et la garde d'enfants. À moins d'avoir fait précisément allusion à un type particulier, l'aide offerte ou reçue peut correspondre à n'importe lequel de ces comportements.

On a demandé aux répondants d'exclure l'aide donnée aux personnes avec lesquelles ils cohabitaient ainsi que l'aide reçue de ces personnes, l'aide offerte à titre de bénévole au sein d'un organisme ainsi que l'aide reçue d'un organisme. De plus, on leur a demandé s'ils fournissaient ou recevaient une de ces formes d'aide régulièrement, selon leur propre définition de la régularité.

les jeunes adultes acquièrent des aptitudes sociales comme l'empathie et la compréhension<sup>2</sup>.

Offrir son aide ne représente cependant qu'un côté de la médaille.

Toutes personnes, y compris celles qui préfèrent donner, ont besoin d'une aide quelconque de temps à autre. Accepter avec empressement l'aide des autres peut faire toute la

différence lorsque vient le temps de surmonter les grands ou petits défis de la vie<sup>3</sup>. Ainsi, non seulement est-il important de pouvoir aider les autres, mais il faut aussi accepter leur aide quand c'est nécessaire.

On peut utiliser les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003 pour faire ressortir la mesure dans laquelle les jeunes de 15 à 24 ans donnent et reçoivent de l'aide sous différentes formes, notamment le soutien affectif; l'aide pédagogique, le coaching, les conseils pratiques; le transport, les courses; les travaux et l'entretien ménagers, les travaux à l'extérieur; et la garde d'enfants.

### La plupart des jeunes donnent et reçoivent de l'aide

La majorité des jeunes donnent et reçoivent de nombreux types d'aide. Selon l'ESG de 2003, 87 % des jeunes de 15 à 24 ans ont offert une forme d'aide quelconque durant le mois précédant l'enquête. En fait, ils étaient proportionnellement plus nombreux à fournir de l'aide que tout autre groupe d'âge. La tendance à ce chapitre était inversement proportionnelle à l'âge, atteignant un creux de 60 % chez les personnes de 65 ans et plus.

On observe une tendance semblable pour ce qui est de l'aide reçue. Près de 8 personnes sur 10 (78 %) de plus ou moins 20 ans ont indiqué avoir reçu de l'aide, par rapport à moins de la moitié des personnes âgées (47 %). Il est possible que ces différences, en ce qui a trait aux comportements de soins des jeunes Canadiens et des Canadiens âgés, reflètent la situation sociale dans laquelle ils vivent habituellement. Alors que bon nombre de personnes âgées sont à la retraite, les jeunes sont plus susceptibles de fréquenter l'école ou d'être sur le marché du travail; il s'agit de milieux qui présentent beaucoup d'occasions de rencontrer des gens et de s'entraider.

Un grand nombre de jeunes offrent et reçoivent des formes d'aide multiples. En effet, quelque



## De nombreux jeunes adultes donnent et reçoivent plusieurs types d'aide

Type d'aide	Aide donnée	Aide reçue
	% des 15 à 24 ans	
Aucune aide	13	22
Au moins un type d'aide	87	78
Un type	13	20
Deux types	19	21
Trois types	24	22
Quatre types ou plus	31	15
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

55 % d'entre eux ont offert, et 37 % ont reçu, au moins trois différents types d'aide au cours du mois précédant l'enquête. Qui plus est, non seulement beaucoup de jeunes offrent et reçoivent de l'aide, mais ils le font régulièrement (tel qu'il a été indiqué par les répondants). Selon l'ESG de 2003, 42 % des jeunes adultes de 15 à 24 ans offraient de l'aide régulièrement et 33 % en recevaient tout autant.

### L'aide est réciproque

On dit que « l'on récolte ce que l'on sème » et cela semble être vrai, du moins en ce qui concerne les comportements d'aide. Les données de l'ESG de 2003 révèlent que les jeunes adultes ayant offert le plus d'aide aux autres étaient également les plus susceptibles d'en recevoir. Environ 95 % des jeunes qui ont offert au moins quatre types d'aide durant le mois précédant l'enquête en ont aussi reçu au moins un type. Par comparaison, 68 % des jeunes adultes qui ont offert un type d'aide en ont eux-mêmes accepté au cours de la même période, tandis que seulement 27 % de ceux qui n'ont offert aucune aide en ont reçu d'une autre personne.

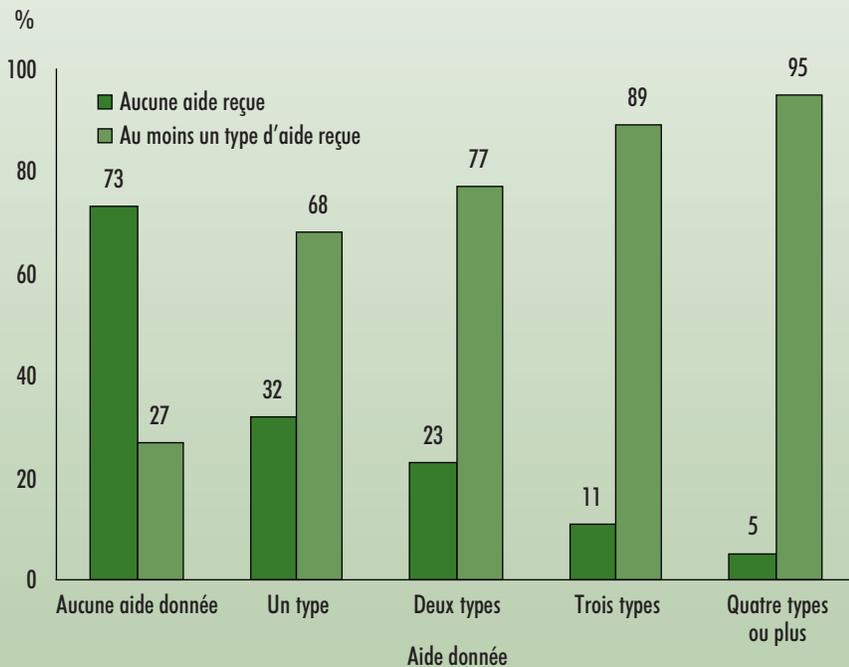
### Le soutien affectif est la forme d'aide la plus souvent offerte et reçue

Le soutien affectif peut être d'un grand réconfort pour une personne

qui vit une période éprouvante, que ce soit des difficultés professionnelles, une rupture ou d'autres problèmes interpersonnels. Il s'agit de la forme d'aide la plus souvent offerte et reçue par les jeunes de 15 à 24 ans, 67 % ayant indiqué avoir prêté une « oreille attentive » ou une « épaule sur laquelle pleurer », alors que 57 % ont affirmé avoir profité d'un tel réconfort.

Les femmes sont souvent perçues comme étant plus habiles à cultiver une relation que les hommes; il est donc possible qu'elles soient plus enclines à donner et à recevoir de l'aide moins matérielle — un soutien affectif par exemple. Cela semble être vrai, car les femmes de plus ou moins 20 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes du même âge d'apporter un soutien affectif à quelqu'un (76 % et 58 %, respectivement). De même, une plus grande proportion de jeunes femmes ont reçu un soutien affectif (66 % par rapport à 49 % des jeunes hommes).

En outre, la proportion de femmes ayant donné des soins aux enfants était plus élevée que celle des hommes (36 % par rapport à 17 %). Les jeunes hommes étaient toutefois proportionnellement plus nombreux que les jeunes femmes à participer aux travaux domestiques (travaux et entretien ménagers, et travaux à l'extérieur), soit 52 % et 38 % respectivement. Tandis que les jeunes



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

part de son réseau social renforce le sentiment d'appartenance et la participation communautaire<sup>4</sup>. Dans le cas des adolescents, qui éprouvent des difficultés à définir leur propre identité, ce réseau est constitué de leurs pairs — des amis qui deviennent de plus en plus importants et qui, durant ces années, peuvent remplacer les parents comme source de soutien<sup>5</sup>. Il n'est donc pas surprenant de constater que les jeunes adultes étaient davantage susceptibles d'offrir de l'aide à leurs amis qu'aux membres de leur famille et à d'autres connaissances. En effet, parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui ont aidé les autres, 74 % ont offert de l'aide à leurs amis, 30 %, à des membres de leur famille, 9 %, à des voisins et 7 %, à quelqu'un d'autre. On observe une tendance semblable pour ce qui est de l'aide reçue.

De plus, la taille du groupe de soutien constitué des pairs influait beaucoup sur l'aide offerte et reçue : le nombre d'amis qu'un jeune avait dans son entourage était proportionnel à l'aide offerte et reçue. Par exemple, 92 % des jeunes de 15 à 24 ans ayant au moins six amis ont indiqué avoir offert de l'aide, par rapport à 81 % chez ceux n'ayant pas plus de deux amis. La situation était comparable à celle des gens qui ont reçu de l'aide. Par contre, le nombre de membres dans la famille était un facteur moins important en ce qui a trait au comportement d'aide des jeunes adultes.

Type d'aide	Jeunes de 15 à 24 ans qui donnent ou reçoivent de l'aide	
	Aide donnée	Aide reçue
	%	
Soutien affectif	67	57
Aide pédagogique, coaching ou conseils pratiques	59	52
Moyen de transport ou courses	50	46
Travaux et entretien ménagers, et travaux à l'extérieur	45	21
Garde d'enfants	26	5
Autres	13	10

Nota : La somme ne correspond pas à 100 %, certaines personnes ayant donné des réponses multiples. L'aide a été donnée ou reçue au cours du mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

**Divers types d'aide pour différentes personnes**

Les jeunes adultes offrent divers types d'aide à leurs amis, aux membres de leur famille et à d'autres. Les amis étaient les plus susceptibles de recevoir un soutien affectif (parmi les jeunes qui ont offert un soutien affectif, 89 % ont donné ce type de support à des amis), de l'aide pédagogique, du coaching ou des conseils pratiques (88 %), ainsi qu'un moyen de transport (87 %).

Par contre, les membres de la famille étaient proportionnellement

femmes et les jeunes hommes avaient tendance à offrir et à recevoir divers types d'aide, les proportions étaient, dans l'ensemble, similaires.

**Les amis sont les plus susceptibles d'être les personnes qui offrent et reçoivent de l'aide**

Selon une étude antérieure, un fort sentiment de soutien de la

### Jeunes de 15 à 24 ans qui donnent ou reçoivent de l'aide

Relation avec la personne	%	
	Aide donnée	Aide reçue
Amis	74	62
Membres de la famille	30	33
Voisins	9	7
Autres personnes	7	8

Nota : La somme ne correspond pas à 100 %, certaines personnes ayant donné des réponses multiples. L'aide a été donnée ou reçue au cours du mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

plus nombreux à recevoir de l'aide pour les soins aux enfants (47 %) qu'un soutien affectif (35 %) ou que de l'aide pédagogique, du coaching ou des conseils pratiques (35 %). On observe une tendance similaire en ce qui concerne l'aide reçue des amis.

### Le type d'aide offerte et reçue varie selon l'âge

De façon générale, le type d'aide offerte et reçue varie selon l'âge. Par exemple, les jeunes adultes de 20 à 24 ans étaient plus susceptibles d'offrir du transport et de faire des courses que ceux de 15 à 19 ans (54 % par rapport à 46 %), probablement parce que de nombreux adolescents n'ont pas encore de permis de conduire. Sans doute pour des raisons semblables, les adolescents de 15 à 19 ans étaient plus enclins que ceux du début de la vingtaine à profiter du transport (54 % par rapport à 39 %). Aussi, une plus grande proportion d'adolescents ont reçu de l'aide pédagogique, du coaching ou des conseils pratiques, comparativement à leurs homologues plus âgés (59 % par rapport à 46 %).

### La participation à des activités de groupes a une incidence positive sur les comportements d'aide

La participation à des activités de groupes officiels ou non officiels — allant des rencontres informelles

entre amis aux regroupements d'équipes sportives ou d'associations religieuses — favorise l'interaction sociale et crée des occasions d'offrir et de recevoir de l'aide. Selon les données de l'ESG de 2003, 94 % des jeunes appartenant à au moins trois groupes ont offert de l'aide à d'autres personnes, comparativement à 82 % de ceux ne faisant partie d'aucun groupe.

De même, ceux qui appartenaient à plusieurs groupes étaient également plus susceptibles de recevoir de l'aide. Près de 9 jeunes adultes sur 10 (87 %) faisant partie d'au moins trois groupes ont reçu un certain type d'aide au cours du mois précédant l'enquête, par rapport à 72 % de ceux n'appartenant à aucun groupe.

Outre l'appartenance à des groupes, le bénévolat est aussi associé à l'offre d'aide aux autres. Par exemple, parmi ceux qui avaient fait du bénévolat, 65 % ont indiqué avoir fourni de l'aide pédagogique, du coaching ou des conseils pratiques, comparativement à 56 % de ceux qui n'ont pas fait de bénévolat.

Une analyse supplémentaire des données de l'ESG révèle que des facteurs liés à la qualité de vie, tels que le degré de stress, le bonheur personnel, la satisfaction à l'égard de la vie en général, l'appartenance religieuse et le sentiment

d'appartenance envers la collectivité, n'étaient pas étroitement liés à l'offre et à l'obtention d'aide. De façon similaire, le revenu du ménage ne figurait pas parmi les principaux facteurs influant sur le comportement d'aide des jeunes adultes.

### Résumé

Dans l'ensemble, la plupart des jeunes adultes de 15 à 24 ans donnent et reçoivent de l'aide. Le soutien affectif est la forme d'aide la plus souvent offerte et reçue, et les amis sont les plus susceptibles d'offrir et de recevoir du support, peu importe le type. L'appartenance à des groupes, officiels ou non, ainsi que le bénévolat sont des activités qui favorisent les comportements d'aide. Dans la mesure où les jeunes adoptent ce comportement tout au long de leur vie, il est possible que l'apprentissage de comportements d'aide ouvre la voie à l'offre et à l'acceptation d'aide à un moment ultérieur au cours de leur vie.

**Anne Milan** est analyste pour *Tendances sociales canadiennes* à Statistique Canada.

1. P. England et N. Folbre, « The cost of caring », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 561, 1999, p. 45.
2. R. Quigley, « Positive Peer Groups: "Helping Others" meets primary developmental needs », *Reclaiming children and youth*, vol. 13, n° 3, 2004, p. 134 à 137.
3. *Ibidem*.
4. E. Gracia et J. Herrero, « Determinants of social integration in the community: An exploratory analysis of personal, interpersonal, and situational variables », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, vol. 14, 2004, p. 1 à 15.
5. M. Ward, *The Family Dynamic: A Canadian Perspective*, 3<sup>e</sup> éd., Scarborough, Ontario, Nelson Thomson Learning, 2002.



# les tendances du marché du travail en quelques secondes

## Que vous ayez besoin d'un instantané du marché du travail

... de réponses rapides ou d'analyses approfondies  
 ... de séries chronologiques  
 ... ou de données sur le marché du travail pour un exposé ou un compte rendu

... le **CD-ROM de la Revue chronologique de la population active** est l'outil parfait.

Ce CD-ROM annuel facile à utiliser vous offre :

### des données exactes et à jour...

- ⚙️ des séries de données brutes et désaisonnalisées
- ⚙️ sur une base mensuelle ou annuelle

### ... et des renseignements chronologiques...

- ⚙️ portant sur plus de 25 ans de données (de 1976 à 2004)
- ⚙️ qui vous permettent de déceler rapidement des tendances en parcourant différents tableaux



### ... présentés dans un format des plus pratiques!

- ⚙️ avec des milliers de séries croisées
- ⚙️ les fonctionnalités permettant d'exporter facilement les données vers tout tableur à des fins de manipulation

## Il suffit d'un clic de souris pour accéder à des variables clés, comme :

- ⚙️ les niveaux et les taux d'emploi et de chômage
- ⚙️ les caractéristiques démographiques, dont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les données familiales
- ⚙️ les données nationales, provinciales et relatives aux régions métropolitaines et économiques
- ⚙️ les données relatives aux branches d'activité, aux professions, aux salaires, à l'affiliation syndicale et à l'ancienneté d'emploi
- ⚙️ les données sur la taille du lieu de travail, le nombre d'heures de travail... et beaucoup plus.

Tout comme les autres chercheurs, les économistes, les analystes, les consultants et les planificateurs du secteur privé et du secteur public, vous apprécierez cette source de renseignements exhaustive pour vos questions, analyses et prévisions liées au marché du travail.

Pour plus de précisions sur ce CD-ROM, visitez notre site Web à l'adresse [http://www.statcan.ca/francais/ads/71F0004XCB/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/ads/71F0004XCB/index_f.htm)

Le **CD-ROM de la Revue chronologique de la population active** (n° 71F0004XCB au catalogue) est offert à seulement 209 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$.

Vous pouvez commander le CD-ROM par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou par la POSTE :  
 Statistique Canada, Finance, Immeuble R.-H.-Coats, 6-H, Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
 Vous pouvez aussi commander par COURRIEL à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

856MISC/2006B

# Le chauffage domiciliaire et l'environnement

par Bradley Snider



L'amélioration du niveau de vie de la population est, en général, considérée comme un objectif souhaitable, mais qui entre parfois en conflit avec des objectifs également valables visant à maintenir la qualité de l'environnement et à fonctionner dans les limites qu'impose un contexte de ressources restreintes non renouvelables — en d'autres mots, la durabilité.

La ratification du Protocole de Kyoto et les coûts énergétiques croissants ont ranimé l'intérêt des Canadiens pour ce qui est de l'impact du chauffage domiciliaire sur l'environnement — une utilisation très manifeste de l'énergie que la plupart de ceux-ci connaissent très bien. Comme dans toutes activités comportant une utilisation d'énergie, le chauffage et la climatisation de nos maisons ont des conséquences sur notre environnement.

En 2003, le secteur résidentiel était responsable d'environ 6 % du total des émissions de gaz à effet de serre au Canada<sup>1</sup>. Ce pourcentage peut sembler faible, surtout si on le compare à celui du secteur du transport, qui représentait 26 % des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, l'incidence du secteur résidentiel aurait pu être beaucoup plus importante si les types d'énergie utilisés pour chauffer les maisons au Canada n'avaient pas autant changé au cours des 50 dernières années.

Dans le présent article, on utilise les données tirées de l'Enquête sur

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête sur l'équipement ménager (EEM) et de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Depuis 1947, l'EEM recueille des données à jour sur l'équipement ménager des ménages privés dans les 10 provinces; ces données fournissent de l'information sur le niveau de vie des Canadiens et sur les changements dans les caractéristiques des ménages. Depuis 1997, l'EEM est intégrée à l'EDM, ce qui permet d'obtenir de l'information détaillée sur les dépenses des ménages, les caractéristiques des logements et l'équipement ménager, et ce, au 31 décembre de chaque année. L'EDM englobe environ 98 % de la population des 10 provinces ainsi que des données annuelles sur les territoires pour la période de 1997 à 1999, et tous les deux ans par la suite à compter de 2001.

l'équipement ménager (EEM) et de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) pour démontrer que, depuis les années 1940, les Canadiens ont rapidement adopté de nouvelles sources d'énergie pour chauffer leurs domiciles. On détermine ensuite quelle est l'incidence de ces changements importants sur les émissions de gaz à effet de serre imputables au secteur résidentiel dans les dernières décennies.

### Plus de ménages ne signifient pas forcément plus d'émissions

Les propriétaires individuels peuvent attester que les améliorations apportées à la conception des maisons, aux matériaux isolants et au rendement du matériel de chauffage domiciliaire ont certainement contribué à rendre les maisons

modernes plus efficaces au plan énergétique. À l'échelle nationale, deux facteurs importants sont associés à la quantité de gaz à effet de serre (GES) émise par le secteur résidentiel : le nombre total de ménages et le type d'énergie utilisé pour chauffer leurs maisons. Il n'est donc pas surprenant de constater que, plus le nombre de ménages est élevé, plus la quantité de gaz à effet de serre potentiellement émise dans l'atmosphère sera élevée. Cependant, le lien entre le nombre de ménages utilisant un appareil de chauffage et la quantité d'émissions est largement tributaire du type d'énergie utilisé.

Les sources d'énergie ne sont pas toutes semblables sur le plan des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le gaz naturel et l'électricité (lorsqu'ils sont produits au moyen

de technologies à faibles émissions telles que l'hydroélectricité) ont des répercussions moins négatives sur les GES que le mazout. Par conséquent, si un nombre croissant de ménages adoptaient simultanément un type d'énergie générant moins d'émissions, les effets négatifs sur les GES résultant du chauffage d'un plus grand nombre de ménages pourraient être annulés, en partie ou en totalité. Au cours des 50 dernières années, les sources d'énergie ont constamment changé.

En 1951, on dénombrait environ 3,4 millions de ménages au Canada, et en 2001, le nombre avait atteint près de 12 millions. À première vue, la demande de chauffage domiciliaire a donc plus que triplé pendant cette période<sup>2</sup>.

Toutefois, le type d'énergie utilisé par les ménages a changé de façon spectaculaire au cours des 50 dernières années. En 1947, plus de 83 % des ménages brûlaient des produits à combustibles solides : soit du charbon (55 %) ou du bois (28 %). En outre, ces ménages devaient s'occuper de l'entretien quotidien que cette utilisation exigeait. Seulement 12 % des ménages se chauffaient au mazout et 4 %, au gaz naturel. Le chauffage électrique était pratiquement inconnu.

En 1965, moins de 20 ans plus tard, le chauffage domiciliaire avait radicalement changé. Le charbon et le bois avait perdu de leur popularité et n'étaient utilisés que par 10 % des ménages, tandis que l'utilisation du mazout avait atteint un record, se situant à près de 60 %. Pendant les années 1950, la construction du gazoduc transcanadien a permis à 26 % des ménages de se chauffer au gaz. Il était assez rare à l'époque que les ménages utilisent l'électricité pour se chauffer; seul 1 % des ménages disaient y avoir recours.

Les crises du pétrole des années 1970 et les politiques gouvernementales subséquentes, qui ont favorisé l'utilisation de l'électricité (au Québec) et du gaz naturel (en Ontario et dans les provinces de l'Ouest), ont accéléré

le déclin de l'utilisation du mazout. On observait déjà ces tendances en 1966, lesquelles semblaient indiquer que les consommateurs recherchaient l'efficacité et des moyens de réaliser des économies. En 1985, l'utilisation du mazout avait chuté, passant au troisième rang derrière le gaz naturel et l'électricité. Fait intéressant, on a constaté un regain d'intérêt pour le chauffage au bois pendant les années 1970. Ce type de chauffage est régulièrement utilisé depuis par 5 % des ménages. Le charbon, cependant, n'est plus un combustible utilisé par les ménages.

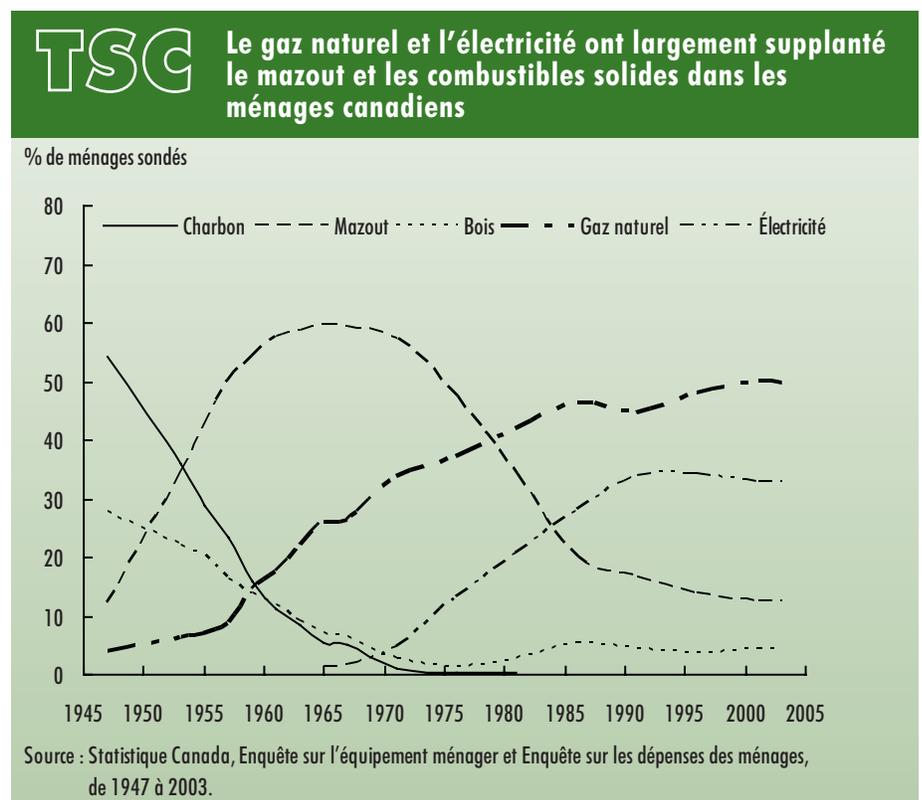
La situation a changé de nouveau en 2003. L'électricité, qui a atteint un record au milieu des années 1990, a légèrement perdu de sa popularité, étant utilisée par 33 % des ménages. La proportion de ménages utilisant le mazout a diminué sensiblement pour se situer à 13 %, soit à peu près le même taux qu'en 1947, tandis que le gaz naturel a atteint un niveau record, ayant été adopté par 50 % des ménages.

Lorsqu'on examine la principale source d'énergie en nombre absolu

de ménages (plutôt que selon la proportion de ménages), le tableau est un peu différent. Sous cet angle, le déclin de l'utilisation du mazout en chiffres absolus commence en 1970, mais le taux d'utilisation dégringole tout de même. Presque un demi-million de ménages utilisent le bois, soit presque autant que pendant les années 1950. Le nombre total de ménages utilisant le gaz naturel en 2003 (plus de six millions) est presque le double de celui des ménages ayant déjà utilisé le mazout. Et, même si la croissance de l'utilisation du chauffage électrique semble avoir ralenti au milieu des années 1990, en 2003, l'électricité sert encore de source de chauffage dans un plus grand nombre de maisons que n'a jamais atteint le mazout.

### Les changements dans les sources d'énergie utilisées ont une incidence sur les émissions de gaz à effet de serre

La quantité d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel en 2003 est attribuable à l'augmentation du nombre de



ménages, aux améliorations de l'efficacité énergétique et des technologies de chauffage ainsi qu'aux changements quant aux types d'énergie utilisés. Le nombre de ménages a plus que triplé au cours des 50 dernières années; toutefois, durant cette période, les sources d'énergie qui produisent de grandes quantités de gaz à effet de serre — le charbon et le mazout — ont peu à peu été remplacées par des sources plus écologiques comme le gaz naturel et l'hydroélectricité. L'évolution de la quantité d'émissions imputables au secteur résidentiel pendant les années 1990 montre très bien l'effet de ces changements.

Selon un rapport d'Environnement Canada publié en 2005, « les émissions résidentielles sont demeurées passablement constantes entre 1990 et 2002, augmentant de 0,3 mégatonne pendant cette période<sup>3</sup> ». Cette stabilité pourrait certainement être considérée comme une amélioration puisque le nombre de ménages a augmenté de presque 22 % au cours de cette période (de 9,8 à presque 12 millions).

Sans les changements des 50 dernières années en ce qui a trait aux sources d'énergie utilisées pour le chauffage domiciliaire, le tableau actuel serait très différent. Si les ménages utilisaient encore en 2002 les mêmes types d'énergie, et ce, dans les mêmes proportions qu'en 1965, la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produite par le secteur résidentiel serait sans doute bien plus élevée que les niveaux actuels<sup>4</sup>. Dans l'ensemble, il est évident que la croissance de l'efficacité de l'utilisation de combustibles qui font appel à des sources d'énergie produisant moins de gaz à effet de serre, à des appareils de chauffage plus modernes et à des isolants plus performants a été remarquable.

### Le gaz naturel est quasi-inexistant dans l'Est de l'Ontario

Les changements enregistrés à l'échelle nationale pour ce qui est

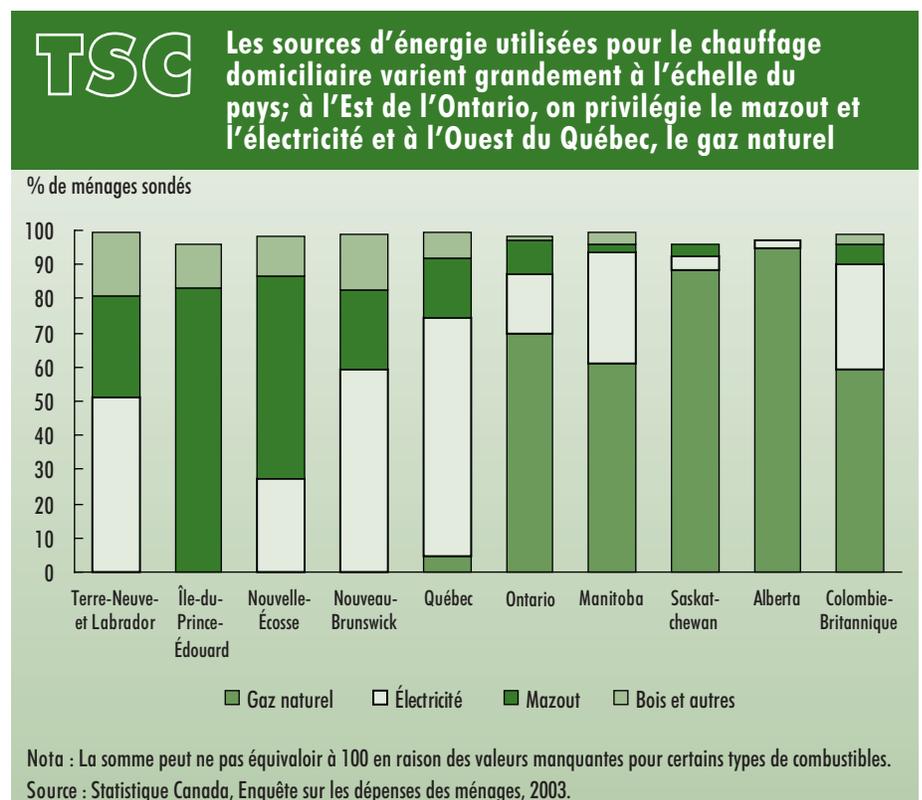
de l'utilisation des sources d'énergie cachent d'importantes variations à l'échelle régionale. L'utilisation du gaz naturel ne peut se faire sans la présence de gazoducs. Durant les années 1950, à la suite des travaux d'agrandissement du réseau de gazoducs, on a observé une croissance de l'utilisation du gaz naturel. Le petit nombre de ménages vivant au Canada atlantique qui ont déclaré utiliser le gaz naturel comme principale source d'énergie est une indication de la disponibilité limitée de cette ressource dans ces provinces<sup>5</sup>. Par ailleurs, la majorité des ménages vivant dans les provinces de l'Ouest et en Ontario utilisaient le gaz naturel comme principale source d'énergie. Il n'est pas surprenant que presque tous les ménages de l'Alberta (97 %) se chauffent au gaz naturel.

L'électricité est la principale source de chauffage au Québec (68 %), au Nouveau-Brunswick (56 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (50 %), alors que le mazout est la principale source de chauffage à l'Île-du-Prince-Édouard (81 %) et en Nouvelle-Écosse (60 %).

Le bois est utilisé par plus de 1 ménage sur 7 dans les provinces de l'Atlantique. En 2003, le bois et les autres combustibles solides étaient les principales sources de chauffage de 16 % des ménages au Nouveau-Brunswick et 19 % des ménages à Terre-Neuve-et-Labrador.

### Les immeubles d'appartements sont plus susceptibles d'être chauffés à l'électricité

Le chauffage domiciliaire est lié à des dimensions sociales et géographiques. Plus de la moitié (56 %) des immeubles d'appartements sont chauffés à l'électricité, comparativement à moins du quart (23 %) des maisons (maisons individuelles non attenantes, maisons jumelées, maisons en rangée et autres types de maisons individuelles attenantes). Le chauffage électrique présente des avantages pour les propriétaires d'immeubles, car il est plus facile d'en mesurer la consommation pour chaque logement et il nécessite moins d'entretien. Par contre, 56 % des propriétaires de maisons utilisaient le gaz naturel comme principal combustible pour



le chauffage et seulement 34 % des propriétaires d'appartements faisaient de même. Le mazout est utilisé par une minorité des ménages occupant les deux types de logement, soit 14 % des maisons et 9 % des immeubles à appartements.

Puisque la grande majorité des personnes vivant en appartement sont des locataires (79 % selon le Recensement de 2001), ces derniers étaient environ deux fois plus susceptibles que les propriétaires de maison d'utiliser l'électricité comme source de chauffage, soit 48 % par rapport à 25 % en 2003. Compte tenu du fait que la plupart des maisons sont occupées par leur propriétaire (86 % en 2001), ceux-ci chauffent plus souvent leur maison au gaz naturel qu'à l'électricité (54 % contre 39 % des locataires).

Les locataires sont souvent des ménages à faible revenu. En fait, la majorité (63 %) des ménages du quintile de revenu le plus bas louent leur logement, comparativement à seulement 13 % des ménages du quintile de revenu le plus élevé. Par conséquent, les sources d'énergie servant au chauffage domiciliaire varient d'un groupe de revenu à l'autre.

Parmi les ménages du quintile de revenu le plus bas, 44 % se chauffent à l'électricité et 39 %, au gaz naturel. Par contre, parmi les ménages du quintile de revenu le plus élevé, 20 % chauffent leurs maisons à l'électricité et 67 %, au gaz naturel. La disparité relativement à l'utilisation du mazout varie moins parmi les groupes de revenu se situant entre 10 % et 15 %.

Certains des rapports existant entre le type de logement et la source de chauffage sont liés aux caractéristiques sociales propres à certaines régions. Le Québec compte la plus grande proportion d'immeubles à appartements au pays (38 %), le chauffage électrique étant utilisé dans 81 % de ces immeubles, ce qui représente un taux d'utilisation beaucoup plus élevé que la moyenne nationale.

## Durabilité

Les variations régionales liées à l'utilisation d'énergie montrent que les options en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre imputables au secteur résidentiel doivent être examinées pour évaluer où il est possible de réaliser des gains réels. Par exemple, le mazout est le principal combustible utilisé dans la plupart des provinces de l'Atlantique, soit par environ 390 000 ménages en 2003. Une proportion bien moins importante de ménages ontariens et québécois l'utilisent, soit plus de 981 000 ménages. Comme il existe des types d'énergie de rechange dans ces provinces (l'hydroélectricité au Québec et le gaz naturel en Ontario), la conversion des appareils de chauffage appartenant à ces ménages aurait des répercussions importantes sur la quantité d'émissions de GES imputables au secteur résidentiel. Là où il n'est pas facile d'obtenir du gaz naturel, il serait plus difficile de faire ces conversions.

L'utilisation du chauffage électrique n'a pas les mêmes répercussions sur les émissions de gaz à effet de serre dans chaque province. Dans les provinces où l'électricité est produite par des centrales électriques au charbon ou au mazout (Ontario, Saskatchewan, Alberta, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick), l'utilisation de l'électricité pour le chauffage domiciliaire contribuera à produire des niveaux plus élevés de gaz à effet de serre dans ces provinces que dans celles où l'hydroélectricité domine (Québec, Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et Colombie-Britannique).

## Résumé

Alors que des secteurs tels que le transport routier ont contribué à hausser les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre, on ne peut dire de même du secteur résidentiel. Au cours des 50 dernières années, l'industrie de l'énergie domiciliaire s'est constamment développée. L'exploitation de la richesse et l'amélioration du niveau de vie moyen

des Canadiens a été accompagnée de changements constants des technologies de chauffage domiciliaire et des sources d'énergie. Les ménages canadiens, de leur propre gré et en réponse à des politiques gouvernementales, se sont empressés de profiter de ces innovations dès que le prix et la disponibilité le permettaient. Celles-ci ont en effet permis à plus de ménages de chauffer leurs domiciles convenablement, alors que les émissions de gaz à effet de serre sont demeurées stables ou ont même diminué au cours de la dernière décennie.

Entre 1965 et 1995, en particulier, le nombre de ménages canadiens utilisant de l'électricité est passé de près de zéro à plus de 4 millions, tandis que le nombre de personnes se chauffant au mazout a diminué d'environ 2 millions. En Colombie-Britannique, au Québec, au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador, où l'hydroélectricité est abondante, cela représente une baisse énorme des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il n'y a eu presque aucune croissance du nombre de demeures utilisant l'électricité depuis 1995.

Le gaz naturel est devenu le combustible de chauffage de choix, son utilisation étant uniquement restreinte par les limites des réseaux de distribution. Il s'agit du principal combustible utilisé dans toutes les provinces à l'ouest du Québec, étant le seul dont l'utilisation n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie.

Les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre sont demeurés constants au cours de la dernière décennie en raison de l'efficacité accrue des sources d'énergie, et ce, malgré l'augmentation considérable du nombre de ménages. Il semble que le secteur résidentiel — une cible évidente en matière de politique — ne soit pas la meilleure source pour obtenir d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale. Cependant, comme l'illustrent les différences régionales quant au chauffage

## TSC Autres sources d'énergie

Les chercheurs tentent depuis plusieurs décennies de développer d'autres sources d'énergie, principalement dans le but de réduire la pollution, mais aussi de diminuer la dépendance de la société aux combustibles fossiles. La plupart des autres sources d'énergie renouvelables sont utilisées pour générer de l'électricité qui peut ensuite être utilisée pour le chauffage domiciliaire, l'éclairage et le fonctionnement des appareils électroménagers. Le chauffage *solaire mécanisé* utilise des photopiles pour convertir l'énergie solaire en électricité. L'énergie *éolienne* peut être stockée ailleurs que dans des cellules électriques (on pompe de l'eau dans des réservoirs pour générer de l'énergie hydroélectrique); en Europe, des quantités importantes d'énergie proviennent de parcs d'éoliennes — 18 % de l'électricité au Danemark a été produite de cette façon en 2003<sup>1</sup>. L'énergie tirée de la *biomasse* utilise des déchets organiques comme combustible pour faire fonctionner les centrales électriques, et ce, afin de recycler les déchets de façon appropriée. De même, le *méthane* (le principal composant du gaz naturel) peut provenir de la dégradation de matières organiques dans les décharges contrôlées, où le gaz qui s'en échappe est capté et brûlé pour obtenir de l'énergie. Des quantités énormes d'*hydrate de méthane* — un gaz naturel sous forme de « glace » —, qu'on croit emprisonné dans les sédiments océaniques, représente aussi une importante ressource énergétique. Malheureusement, les coûts pour produire de l'énergie avec ces méthodes demeurent un obstacle important à leur utilisation. Par exemple, la technologie des piles est assez primitive, ce qui veut dire que les piles électriques sont des sources d'énergie encore inefficaces comparativement aux combustibles fossiles, et les aérogénérateurs demandent beaucoup d'entretien pour fonctionner de manière efficace. De même, l'extraction de l'hydrate de méthane coûte très cher en raison des profondeurs auxquelles il se trouve; en outre, sa très grande volatilité rend sa manutention dangereuse.

Certaines autres sources d'énergie peuvent être utilisées directement pour le chauffage domiciliaire. Selon les traditions architecturales d'avant le 20<sup>e</sup> siècle, on tirait avantage de l'énergie *solaire passive* pour réchauffer, éclairer et rafraîchir un immeuble (des brises fraîches sont créées sous l'action de la chaleur solaire sur l'air). L'énergie *géothermique* peut aussi servir à réchauffer directement les demeures; il suffit de tirer la chaleur de la terre ou d'une nappe d'eau souterraine au moyen d'une pompe.

Sources : Energy Information Administration, Department of Energy, Gouvernement des États-Unis ([http://www.eia.doe.gov/cneaf/solar.renewables/page/renew\\_info/faq.html](http://www.eia.doe.gov/cneaf/solar.renewables/page/renew_info/faq.html)); J.H. Kunstler, *The Long Emergency*, Atlantic Monthly Press, New York (New York), 2005.

1. Kunstler, 2005, p. 127.

quant à leur capacité à s'adapter aux nouveaux défis énergétiques et environnementaux pour le demi-siècle à venir.



**Bradley Snider** est analyste à la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

1. Environnement Canada, *Résumé : Inventaire canadien des gaz à effet de serre, 2003*, [www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca).
2. Même si la population a doublé de 1951 à 2001, le nombre de ménages est 3,5 fois plus élevé qu'avant. Cette situation, remontant au 19<sup>e</sup> siècle, est attribuable à la diminution à long terme du nombre de personnes par ménage, qui est passé de 5,6 personnes par ménage en 1881 à 4,0 personnes en 1951, et à 2,6 personnes en 2001. L'exploitation de la richesse moyenne, la diminution du nombre de membres par famille et le niveau de vie plus élevé expliquent cette baisse. Si le nombre moyen de personnes par ménage était demeuré le même entre 1951 et 2001, il n'y aurait que 8 millions de ménages aujourd'hui, ce qui veut dire qu'il y avait environ 50 % de ménages de plus en 2001 que si on s'était basé uniquement sur le changement de la population pour faire des prédictions.
3. Environnement Canada, *Inventaire canadien des gaz à effet de serre, 2002*, 2005.
4. *Ibidem*.
5. La présence de gazoducs est récente dans les provinces de l'Atlantique, et le réseau de distribution n'est pas encore très grand. Ce n'est qu'en janvier 2004 que les premiers ménages de la Nouvelle-Écosse ont pu se chauffer au gaz naturel; et la province comptait 1 400 abonnés à la fin cette année-là.

domiciliaire, il est encore possible d'apporter des améliorations à l'avenir.

En guise de conclusion, il est évident que l'industrie du chauffage domiciliaire au Canada fait montre de dynamisme. Tant les changements climatiques que la situation de l'approvisionnement énergétique, en

constante évolution, continueront de poser de nouveaux problèmes à résoudre. Les ménages canadiens ont fait preuve d'une grande souplesse au cours des 50 dernières années, adoptant volontiers de nouvelles technologies et de nouvelles sources d'énergie pour chauffer leurs maisons. Cela est de bon augure



L' O B S E R V A T E U R

# É C O N O M I Q U E C a n a d i e n

Statistique Canada publie **L'Observateur économique canadien (L'OÉC)**, le plus complet des comptes rendus économiques mensuels. Chaque mois, en tant qu'abonné, vous recevez des renseignements fiables et actuels vous permettant de demeurer à l'affût de la conjoncture économique du pays, de votre province et des secteurs économiques qui vous intéressent plus particulièrement.

**L'OÉC comporte deux parties, soit :**

### L'OÉC – La revue

- Analyse des indicateurs économiques par secteur
- Évolution de l'économie dans les provinces et à l'échelle internationale
- Faits saillants de l'activité économique au Canada et à l'échelle mondiale
- Tableau sommaire de la conjoncture économique actuelle
- Articles de fond sur les principaux enjeux et les secteurs industriels

### L'OÉC – L'aperçu statistique

- Chiffres détaillés, présentés sous forme de tableaux, concernant les marchés, les prix, les secteurs industriels, le commerce extérieur et intérieur, et bien d'autres sujets
- Plus de 1 100 indicateurs économiques rattachés aux éléments suivants : les segments de marché, les importations, les exportations, les caractéristiques démographiques, le chômage et bien plus encore
- Tableaux et graphiques conviviaux

**Que retrouve-t-on habituellement dans un numéro?**

Des tableaux, des diagrammes et des graphiques auxquels sont ajoutés des commentaires illustrant avec précision la réalité économique actuelle.

**NOUVEAU – L'OÉC maintenant offert en format électronique!**

Obtenez la version imprimée intégrale sous forme électronique (PDF) et économisez 25 % par rapport au coût de la version imprimée. En vous abonnant à la version électronique, vous aurez également accès à nos articles archivés. Visitez notre site Web ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) pour télécharger la version électronique dès aujourd'hui!

**Votre abonnement annuel à L'OÉC comprend :**

- 12 numéros de *L'Observateur économique canadien*, vous donnant les nouvelles tendances, les analyses et les données sur l'économie canadienne.
- Une édition **GRATUITE** du **Supplément chronologique annuel de L'OÉC**, un recueil d'information mettant à votre portée les tendances économiques qui ont marqué l'évolution du Canada de 1926 à aujourd'hui... le tout dans un ouvrage facile à consulter.

## Abonnez-vous à *L'Observateur économique canadien*

*L'Observateur économique canadien* (no 11-010-XPB au cat.)

**Abonnez-vous** pour un an : 243,00 \$

**Abonnez-vous** pour deux ans : 388,80 \$ **une économie de 20 %**

**Abonnez-vous** pour trois ans : 510,30 \$ **une économie de 30 %**

Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Version imprimée : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ pour chaque numéro. Pour les envois à destination d'autres pays, veuillez ajouter 10 \$ pour chaque numéro. Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

**Voici quatre moyens faciles de commander :**

**COMPOSEZ SANS FRAIS** le 1 800 267-6677

**TÉLÉCOPIEZ SANS FRAIS** au 1 877 287-4369

**POSTEZ** : Statistique Canada, Finance, Immeuble R.-H.-Coats, 6-H, Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

**ENVOYEZ UN COURRIEL À** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

**VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE? DEMANDEZ AUX EXPERTS!**

Communiquez avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près au 1 800 263-1136

[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)  
Visitez notre site Web

# La transmission de la langue ancestrale

par Martin Turcotte



**D**e nombreux immigrants jugent qu'il est essentiel d'apprendre leur propre langue maternelle à leurs enfants nés au Canada. En plus de la valeur culturelle associée au maintien d'une identité linguistique, des recherches avancent que l'apprentissage de la langue ancestrale peut procurer aux enfants certains avantages socioéconomiques. D'abord, la connaissance de langues supplémentaires est de plus en plus reconnue comme étant un atout important<sup>1</sup>. Puis, la maîtrise d'une langue officielle et d'une langue non officielle ainsi qu'une forte identité ethnique peuvent parfois jouer un rôle en ce qui a trait à la réussite scolaire des enfants<sup>2</sup>. Enfin, dans les quartiers où l'on compte une grande proportion d'immigrants, la maîtrise d'une langue ancestrale peut permettre aux gens de s'impliquer dans des entreprises ethniques et d'avoir des rapports avec des personnes partageant leur ethnicité<sup>3</sup>.

S'appuyant sur les données de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002, le présent article traite de la conservation des langues ancestrales. On y examine jusqu'à quel point les immigrants allophones (c.-à-d. ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) ont transmis leur langue maternelle à leurs enfants nés au Canada. Les données publiées dans la présente analyse sont tirées d'interviews menées auprès de personnes de

15 ans et plus, nées au Canada et dont les parents étaient des immigrants allophones. Par souci de simplicité, ces personnes sont appelées *répondants* dans le présent article. Dans cette analyse, on se concentre sur les facteurs liés à la probabilité que le répondant parle la même langue maternelle que ses parents, qu'il soit en mesure de soutenir une conversation dans cette langue et qu'il l'utilise de façon régulière à la maison.

## **Peu d'enfants peuvent s'entretenir dans la langue maternelle de leurs grands-parents**

Selon un certain nombre d'études menées aux États-Unis, la connaissance et l'utilisation des langues ancestrales ont tendance à disparaître assez rapidement chez les enfants d'immigrants. En règle générale, ces études ont permis de démontrer que la plupart des petits-enfants ne comprennent pratiquement rien de la langue maternelle de leurs grands-parents immigrants<sup>4</sup>. La transmission des langues ancestrales aux générations suivantes suit-elle le

même modèle au Canada, ou existe-t-il une différence sensible entre les deux pays?

Selon l'EDE de 2002, 64 % des répondants ont appris la langue ancestrale de leurs parents en premier lorsqu'ils étaient enfants. Une plus grande proportion, soit 74 % des répondants, ont déclaré qu'ils pouvaient soutenir une conversation dans la langue maternelle de leurs parents. L'écart de dix points de pourcentage peut sembler surprenant jusqu'à ce que l'on considère le fait que certaines personnes ont appris la langue maternelle de leurs parents après avoir appris une autre langue maternelle, en général l'anglais ou le français (16 %), tandis que d'autres ont perdu la capacité de soutenir une conversation dans leur langue maternelle (5 %).

Lorsque les enfants vieillissent et quittent le domicile familial, ils utilisent beaucoup moins leur langue ancestrale. Selon les données de l'EDE de 2002, seulement 32 % des répondants utilisaient régulièrement leur langue maternelle à la maison. Cette proportion était encore plus faible (20 %) pour les répondants

Les données publiées dans le présent article sont tirées de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002. La population cible de l'enquête comprenait toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. On a toutefois exclu les personnes demeurant dans un logement collectif ou dans une réserve indienne, les personnes d'origine autochtone vivant hors réserve et les personnes habitant dans les régions nordiques et éloignées.

Le présent article est axé sur les enfants des immigrants, c'est-à-dire les personnes nées au Canada dont les parents sont nés à l'étranger. Seules les personnes dont la langue maternelle de la mère et du père n'était ni l'anglais ni le français étaient incluses dans l'analyse.

L'échantillon total de l'EDE comprenait environ 42 500 répondants de 15 ans et plus. Parmi ceux-ci, près de 6 800 étaient descendants d'immigrants et, de ce groupe, 4 500 ont affirmé que la langue maternelle de leurs parents n'est ni l'anglais ni le français. Les données de la présente étude proviennent de cet échantillon de 4 500 répondants, qui représente environ 1 250 000 Canadiens.

## Définitions

*Allophone* : Personne dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

*Répondant* : Personne de 15 ans et plus dont les deux parents sont nés à l'étranger et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

*Langue maternelle* : Première langue apprise à la maison dans l'enfance. Alors que la grande majorité des répondants ont indiqué n'avoir appris qu'une langue pendant la petite enfance, un faible pourcentage a indiqué avoir appris deux ou trois langues simultanément. Ces réponses ont été retenues et prises en compte dans l'analyse.

*Langue ancestrale* : La langue ancestrale des parents est leur langue maternelle. Dans le cadre de la présente analyse (89 %), cette langue était la même chez les deux parents dans la plupart des cas. Cependant, par souci de commodité, on a utilisé l'expression « langue ancestrale des parents » même lorsque les parents n'avaient pas la même langue maternelle.

*Sentiment d'appartenance culturelle ou ethnique* : Au cours de l'EDE, on a posé la question suivante aux répondants : « Certaines personnes ont un sentiment d'appartenance plus fort que d'autres à l'égard de certaines choses. À l'aide d'une échelle allant de 1 à 5, où 1 correspond à « pas fort du tout » et 5 correspond à « extrêmement fort », quelle est la force de votre propre sentiment d'appartenance envers vos groupes ethniques ou culturels? » Cette question a servi à créer l'indicateur du sentiment d'appartenance utilisé dans l'analyse de régression logistique.

*Les groupes linguistiques utilisés dans la présente analyse* : Des groupes linguistiques ont été créés lorsque le nombre de répondants le permettait (plus de 20 répondants). Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des différents groupes linguistiques, reportez-vous à la définition de « langue maternelle » dans le *Dictionnaire du recensement* de 2001.

## Analyse multivariée

L'analyse statistique identifie, au moyen de probabilités prédites, différentes caractéristiques liées à l'apprentissage, comme langue maternelle, de la langue ancestrale de leurs parents par les descendants d'immigrants allophones, à leur capacité de parler cette langue et à son utilisation régulière à la maison. L'analyse indique s'il y a une corrélation statistiquement significative entre les différentes caractéristiques comprises dans le modèle, en maintenant les effets de toutes les autres variables constantes à leur valeur moyenne. En ce qui a trait aux variables nominales, telles que le plus haut niveau de scolarité ou la province de naissance, les valeurs moyennes représentent le pourcentage de la population appartenant à chacune des catégories des variables explicatives. Par exemple, après avoir tenu compte du niveau de scolarité des parents, de l'âge et du sexe du répondant et de toutes les autres caractéristiques comprises dans le modèle statistique (ou après les avoir maintenues constantes à leur valeur moyenne), la probabilité prédite que les personnes dont les parents immigrants parlent le cantonais aient appris le cantonais comme langue maternelle était de 87 %.

ayant des enfants de 3 à 17 ans. Même dans ce dernier groupe, bon nombre de parents n'ont pas enseigné la langue ancestrale à leurs enfants; en effet, seulement 11 % d'entre eux

ont indiqué que leur plus jeune enfant pouvait tenir une conversation dans la langue maternelle de ses grands-parents. Il est possible que, dans

certains cas, les parents parlent entre eux la langue ancestrale, mais qu'ils utilisent l'anglais ou le français avec leurs enfants.

À l'extérieur de la maison, 16 % des répondants s'entretenaient régulièrement avec leurs amis dans la langue ancestrale de leurs parents et 12 % de ceux occupant un emploi l'utilisaient régulièrement dans leur milieu de travail.

### Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de transmettre leur langue maternelle

Tous les groupes linguistiques ne sont pas également susceptibles de transmettre leur langue maternelle à la génération suivante. En maintenant constantes toutes les variables incluses dans un modèle statistique (telles que le niveau d'éducation des parents, l'âge du répondant et sa province de naissance), les répondants dont les parents ont comme langue maternelle le pendjabi, l'espagnol, le cantonais, le coréen ou le grec étaient les plus susceptibles d'apprendre cette langue comme langue maternelle. Les personnes dont la langue ancestrale est le hollandais, une langue scandinave, l'allemand, le tagalog, une langue sémitique, une langue nigéro-congolaise ou une langue créole étaient les moins susceptibles de le faire. Il est possible que ces différences reflètent l'intérêt de certaines communautés linguistiques à l'égard du maintien des langues ancestrales. Aussi, la capacité linguistique des parents en ce qui a trait à l'anglais ou au français peut varier d'une communauté linguistique à l'autre.

En fait, seulement une faible minorité d'immigrants dont la langue maternelle était le hollandais, une langue scandinave, le tagalog ou l'allemand ne pouvaient parler ni l'anglais ni le français en 2001, la proportion allant de 0,2 % pour les langues scandinaves à 2,0 % pour l'allemand<sup>5</sup>. Par comparaison, les membres des autres groupes linguistiques étaient beaucoup plus susceptibles de ne pouvoir parler l'une ou l'autre des langues officielles. Par exemple, 20 % des personnes dont la langue maternelle



## La probabilité prédite d'apprendre une langue ancestrale comme langue maternelle varie selon la langue

	La langue ancestrale était leur langue maternelle	Peut parler la langue ancestrale
	Probabilité prédite (%)	
Langue ancestrale		
<i>Italien</i>	69	84
Hollandais ou flamand	26*	48*
Langues scandinaves	37*	50*
Yiddish	39*	81
Allemand	52*	65*
Portuguais	77	90
Espagnol	87*	94*
Roumain	48	55*
Grec	84*	94
Arménien	68	82
Langues baltiques	68	68
Russe	54	79
Croate	84*	95
Slovène	74	80
Tchèque	56	52*
Polonais	75	77
Ukrainien	83*	90*
Autres langues slaves	73	80
Pendjabi	89*	96*
Gujarati	72	85
Hindi	71	91
Ourdou	72	83
Autres langues indo-iraniennes	69	71
Langues dravidiennes	55	52*
Japonais	78	84
Coréen	86*	84
Langues austro-asiatiques	85*	85
Arabe	63	85
Autres langues sémitiques	21*	51*
Tagalog	40*	50*
Autres langues malayo-polynésiennes	54	57*
Langues finno-ougriennes	75	70
Hongrois	63	70*
Mandarin	70	69*
Cantonais	87*	88
Autres langues chinoises	80*	83
Langues nigéro-congolaises	17	34*
Créole	10*	90
Autres langues	54	55*

Nota : Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant les covariables à leur valeur moyenne pour l'échantillon utilisé. Les résultats sont tirés d'une analyse de régression logistique. Les catégories de références sont indiquées en italique.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

était le cantonais et 15 % de celles dont la langue maternelle était le pendjabi ne pouvaient soutenir une conversation en anglais ou en français. Ces différences entre groupes peuvent être liées à la durée de la période passée au Canada par les groupes linguistiques ou encore au fait que certaines communautés, historiquement, ont été plus en contact avec l'anglais ou le français. D'autre part, les concentrations importantes de personnes qui partagent la même langue maternelle peut rendre l'apprentissage d'une autre langue moins essentiel.

### Les parents qui parlent la même langue maternelle sont plus susceptibles de la transmettre aux générations suivantes

Les répondants dont les parents parlent la même langue maternelle (c'est le cas d'environ 90 % d'entre eux) étaient plus susceptibles d'apprendre cette langue comme langue maternelle (probabilité prédite de 68 %) que les personnes dont la langue maternelle des parents était différente (probabilité prédite de 49 %)⁶. Ces derniers étaient plus susceptibles de parler anglais ou français avec leurs parents.

Le niveau de scolarité des parents influait également sur la probabilité qu'ils transmettent la langue ancestrale à leurs enfants. Par exemple, les personnes dont la mère détient un diplôme d'études postsecondaires étaient moins susceptibles que celles dont la mère n'a pas poursuivi ses études après le niveau primaire d'avoir appris la langue maternelle de leurs parents comme langue maternelle (61 % par rapport à 70 %). Il est difficile d'expliquer les causes exactes de la corrélation entre l'éducation et la transmission des langues ancestrales. Toutefois, d'autres études laissent entendre que les personnes dont le niveau de scolarité est plus élevé ont davantage tendance à passer à la langue officielle de leur pays d'accueil, même à la maison⁷.



## Les répondants dont la mère avait un niveau de scolarité élevé étaient moins susceptibles d'avoir appris la langue ancestrale comme langue maternelle

Caractéristiques des répondants	La langue ancestrale était leur langue maternelle	
	Peut parler la langue ancestrale	
	Probabilité prédite (%)	
<b>Les deux parents ont la même langue ancestrale</b>		
<i>Non</i>	49	68
<i>Oui</i>	68*	81*
<b>Plus haut niveau de scolarité de la mère</b>		
<i>Primaire</i>	70	82
<i>Secondaire</i>	68	79
<i>Études postsecondaires partielles</i>	61	70*
<i>Diplôme d'études postsecondaires</i>	61*	77
<b>Plus haut niveau de scolarité du père</b>		
<i>Primaire</i>	67	79
<i>Secondaire</i>	63	82
<i>Études postsecondaires partielles</i>	75	81
<i>Diplôme d'études postsecondaires</i>	63	81

Nota : Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant les covariables à leur valeur moyenne pour l'échantillon utilisé. Les résultats sont tirés d'une analyse de régression logistique.

Les catégories de références sont indiquées en italique.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

L'âge des répondants (et ainsi, de façon indirecte, la période au cours de laquelle ils sont nés) est également lié à sa langue maternelle. Par exemple, la probabilité prédite que la langue maternelle du répondant soit celle de ses parents était de 52 % pour les répondants de 15 à 24 ans, de 65 % pour ceux de 25 à 34 ans et de 75 % pour ceux de 65 ans et plus. Il semble que les répondants nés plus tôt au XX<sup>e</sup> siècle étaient plus susceptibles d'apprendre la langue ancestrale comme langue maternelle.

Finalement, les répondants nés au Québec étaient plus susceptibles d'apprendre la langue maternelle de leurs parents comme première langue que ceux nés dans les autres provinces (80 %, par rapport à 60 % en Ontario et à 72 % en Saskatchewan et en Alberta). De ce fait, la proportion de répondants qui ne parlaient que l'anglais ou le français comme langue maternelle était plus faible au Québec que dans les autres provinces. Alors

qu'en Ontario, 40 % des répondants ont affirmé que l'anglais était leur seule langue maternelle (presque personne n'a indiqué que le français était leur seule langue maternelle), au Québec, 16 % ont déclaré que l'anglais était leur seule langue maternelle et 7 %, le français.

### Certaines langues sont plus susceptibles d'être apprises plus tard dans la vie

En règle générale, les facteurs liés à l'apprentissage d'une langue ancestrale en tant que langue maternelle (tels que la langue maternelle des parents, la transmission d'une langue ancestrale par les parents, le niveau de scolarité des parents, l'âge du répondant, la province où il est né, entre autres) sont similaires à ceux que l'on associe à la capacité de soutenir une conversation dans une langue ancestrale. Cependant, on remarque quelques différences.

	La langue ancestrale était leur langue maternelle	Peut parler la langue ancestrale
	Probabilité prédite (%)	
<b>Caractéristiques des répondants</b>		
<b>Âge</b>		
15 à 24 ans	52	79
25 à 34 ans	65*	81
35 à 44 ans	71*	83
45 à 64 ans	70*	75
65 ans et plus	75*	75
<b>Sexe</b>		
Hommes	62*	78
Femmes	69	80
<b>Province de naissance</b>		
Atlantique	74	91
Québec	80*	90*
Ontario	60	76
Manitoba	68	80
Saskatchewan	72*	78
Alberta	72*	82*
Colombie-Britannique	61	73

Nota : Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant les covariables à leur valeur moyenne pour l'échantillon utilisé. Les résultats sont tirés d'une analyse de régression logistique. Les catégories de références sont indiquées en italique.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie de référence (p < 0,05).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

Par exemple, pour les répondants dont la langue maternelle des parents est le hollandais ou le flamand, la probabilité prédite qu'ils aient appris cette langue en premier n'était que de 26 %, tandis que la probabilité qu'ils puissent soutenir une conversation dans cette langue plus tard dans leur vie était de 48 %. Manifestement, bon nombre de personnes ont appris le hollandais ou le flamand après avoir appris une autre langue dans l'enfance.

Pour certains autres groupes linguistiques, la probabilité que les répondants aient appris la langue ancestrale comme langue maternelle et la probabilité qu'ils soient toujours en mesure de soutenir une conversation dans cette langue était la même. Par exemple, pour les répondants dont la langue maternelle des parents est le mandarin, la

probabilité prédite qu'ils aient appris cette langue en premier était de 70 %, une probabilité pratiquement identique à celle de pouvoir encore parler cette langue (69 %).

Contrairement aux constatations liées à la langue maternelle, on n'a relevé aucune corrélation significative entre l'âge du répondant et la probabilité qu'il puisse soutenir une conversation dans la langue ancestrale de leurs parents. À ce chapitre, la probabilité de personnes les plus jeunes était la même que celle des plus âgées.

**L'utilisation régulière est la clé pour conserver la langue ancestrale**

La clé pour conserver les langues ancestrales d'une génération à l'autre est de les utiliser tous les jours. Il est particulièrement important de parler

ces langues à la maison, étant donné que leur transmission aux enfants en dépend dans la plupart des cas<sup>8</sup>. Bien que près des trois quarts des répondants maîtrisaient suffisamment la langue maternelle de leurs parents pour soutenir une conversation, ils ne l'utilisaient pas tous régulièrement à la maison.

Il n'est pas surprenant de constater que les répondants dont la langue maternelle est la langue ancestrale sont plus susceptibles que les autres de continuer à l'utiliser. En effet, 39 % d'entre eux utilisaient cette langue à la maison, comparativement à 19 % de ceux dont la langue maternelle est différente de celle de leurs parents. De plus, les personnes qui, jusqu'à l'âge de 15 ans, parlaient le plus souvent avec leurs parents dans la langue ancestrale étaient plus susceptibles de parler cette langue à la maison (probabilité prédite de 42 %, par rapport à 20 % de ceux qui n'utilisaient pas la langue maternelle avec leurs parents).

Un des facteurs les plus importants quant à l'utilisation de la langue ancestrale à la maison est la présence d'au moins un parent immigrant. Les répondants qui habitaient dans le même logement que leurs parents étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser la langue ancestrale régulièrement à la maison que ceux qui n'habitaient pas avec leurs parents (probabilités prédites de 65 % et de 20 % respectivement). Autrement dit, seulement 1 répondant sur 5 ayant quitté le nid familial utilisait régulièrement la langue ancestrale à la maison.

La présence d'un conjoint qui parle la langue ancestrale est également étroitement liée à l'utilisation de cette langue. La probabilité prédite que les répondants parlent régulièrement la langue ancestrale à la maison était de 58 % pour ceux dont le conjoint parle aussi cette langue, mais de 18 % seulement pour ceux dont ce n'est pas le cas. Dans la plupart des cas, lorsque le conjoint ne connaît pas la langue ancestrale, le couple adopte l'anglais ou le français.

Langue ancestrale	Langue ancestrale utilisée régulièrement à la maison	Langue ancestrale	Langue ancestrale utilisée régulièrement à la maison
	Probabilité prédite (%)		Probabilité prédite (%)
<i>Italien</i>	35	Hindi	31
Hollandais ou flamand	19	Ourdou	36
Langues scandinaves	0*	Autres langues indo-iraniennes	36
Yiddish	13	Langues dravidiennes	14
Allemand	22*	Japonais	43
Portuguais	37	Coréen	52
Espagnol	36	Langues austro-asiatiques	61
Roumain	7	Arabe	58*
Grec	52*	Autres langues sémitiques	9
Arménien	23	Tagalog	14*
Langues baltiques	53	Autres langues malayo-polynésiennes	47
Russe	55	Langues finno-ougriennes	55
Croate	42	Hongrois	44
Slovène	16	Mandarin	40
Tchèque	60	Cantonais	44
Polonais	40	Autres langues chinoises	26
Ukrainien	57*	Langues nigéro-congolaises	36
Autres langues slaves	57	Créole	17
Pendjabi	45	Autres langues	17
Gujarati	16		

Nota : Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant les covariables à leur valeur moyenne pour l'échantillon utilisé. Les résultats sont tirés d'une analyse de régression logistique.

Le groupe de référence est indiqué en *italique*.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

Le niveau de revenu et le sentiment d'appartenance à son groupe culturel ou ethnique sont aussi étroitement liés au fait qu'on parle une langue ancestrale à la maison. D'abord, les répondants ayant un revenu plus élevé étaient moins susceptibles d'utiliser la langue maternelle de leurs parents à la maison que ceux ayant un revenu inférieur. En effet, la probabilité prédite que les personnes dont le revenu du ménage était de 20 000 \$ ou moins utilisaient la langue ancestrale était de 51 % par rapport à 27 % pour ceux dont le revenu du ménage était supérieur à 100 000 \$. Ensuite, plus le sentiment d'appartenance au groupe culturel ou ethnique était fort, plus le répondant était susceptible d'utiliser la langue ancestrale à la maison. Il n'est pas surprenant de

constater que cette corrélation est l'une des plus fortes de la présente analyse, la langue étant l'une des dimensions importantes du sentiment d'appartenance. Ainsi, les répondants qui ont affirmé posséder un très grand sentiment d'appartenance étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser leur langue ancestrale à la maison (probabilité prédite de 44 %) que ceux dont le sentiment d'appartenance était très faible (8 %). Il est par contre impossible d'établir un lien de cause à effet entre les deux phénomènes, car l'utilisation de la langue ancestrale peut renforcer à son tour le sentiment d'appartenance.

### Résumé

Conserver une langue ancestrale s'avère difficile pour plusieurs collectivités linguistiques minoritaires.

La présente étude était axée sur les personnes nées au Canada dont les parents sont nés à l'étranger et ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

Un peu moins du tiers des répondants utilisaient régulièrement la langue maternelle de leurs parents à la maison. Le pourcentage de ceux qui utilisaient la langue ancestrale pour s'entretenir avec leurs amis était encore plus faible. Une analyse multivariée a montré que la probabilité que les personnes n'habitant plus chez leurs parents parlent régulièrement la langue ancestrale à la maison n'était que de 20 %. Cette situation semble indiquer que, dans la plupart des cas, la langue ancestrale ne sera pas transmise à la génération suivante.

Caractéristiques des répondants	Langue ancestrale utilisée régulièrement à la maison	Caractéristiques des répondants	Langue ancestrale utilisée régulièrement à la maison
	%		%
<b>La langue maternelle est une langue ancestrale</b>		<b>Revenu du ménage</b>	
<i>Non</i>	19	<i>Jusqu'à 19 999 \$</i>	51
Oui	39*	20 000 \$ à 39 999 \$	50
<b>Utilisait la plupart du temps la langue ancestrale pour parler avec ses parents avant l'âge de 15 ans</b>		40 000 \$ à 59 999 \$	32*
<i>Non</i>	20	60 000 \$ à 99 999 \$	30*
Oui	42*	100 000 \$ et plus	27*
<b>Les deux parents ont la même langue ancestrale</b>		<b>Plus haut niveau de scolarité</b>	
<i>Non</i>	28	<i>Primaire</i>	31
Oui	34	Secondaire	30
<b>Âge</b>		Collège	40
<i>15 à 24 ans</i>	48	Université	35
25 à 34 ans	39	<b>Est parent d'un enfant de moins de 18 ans</b>	
35 à 44 ans	36	<i>Non</i>	34
45 à 64 ans	21*	Oui	34
65 ans et plus	14*	<b>Le conjoint parle la langue ancestrale</b>	
<b>Sexe</b>		<i>Non</i>	18
Hommes	32	Oui	58*
Femmes	35	Aucun conjoint	37*
<b>Province de naissance</b>		<b>Habite chez ses parents</b>	
Atlantique	8*	<i>Non</i>	20
Québec	52*	Oui	65*
Ontario	31	<b>Niveau d'appartenance ethnique ou culturelle</b>	
Manitoba	35	<i>Pas fort du tout</i>	8
Saskatchewan	32	Cote de 2	19*
Alberta	28	Cote de 3	31*
Colombie-Britannique	29	Cote de 4	41*
		Extrêmement fort	44*

Nota : Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant les covariables à leur valeur moyenne pour l'échantillon utilisé. Les résultats sont tirés d'une analyse de régression logistique.

Le groupe de référence est indiqué en *italique*.

\* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

Les répondants les plus susceptibles d'utiliser régulièrement la langue ancestrale de leurs parents à la maison sont ceux qui l'ont apprise comme langue maternelle et qui, jusqu'à l'âge de 15 ans, s'entretenaient généralement avec leurs parents dans cette langue; ceux qui ont un revenu plus faible; ceux qui sont nés au Québec; ceux qui sont mariés ou qui habitent avec une personne qui connaît

également la langue ancestrale; ceux qui habitent chez leurs parents; et ceux qui possèdent un fort sentiment d'appartenance ethnique ou culturelle.

**Martin Turcotte** est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone, à Statistique Canada.

1. A. Portes et L. Hao, « E pluribus unum: Bilingualism and loss of language in the second generation », *Sociology of Education*, vol. 71, 1998, p. 269 à 294.
2. T. Mouw et Y. Xie, « Bilingualism and academic achievement of Asian immigrants: Accommodation with or without assimilation? », *American Sociological Review*, vol. 50, 1999, p. 840 à 850.

3. R. Alba, J. Logan, A. Lutz et B. Stults, « Only English by the third generation? Loss and preservation of the mother tongue among the grandchildren of contemporary immigrants », *Demography*, vol. 39, n° 3, 2002, p. 467 à 484.
4. *Ibidem*.  
G. Stevens, « The social and demographic context of language use in the United States », *American Sociological Review*, vol. 57, 1992, p. 171 à 185.
5. Seules les réponses uniques sont prises en compte. Un faible pourcentage de répondants ont indiqué avoir appris deux langues en même temps à la maison pendant leur enfance. Ces cas ne sont pas inclus dans les chiffres présentés ici.
6. Ce résultat correspond aux observations de plusieurs études antérieures. Voir, par exemple : G. Stevens, « Nativity, intermarriage, and mother-tongue shift », *American Sociological Review*, vol. 50, 1985, p. 74 à 83. B. Harrison, « La transmission de la langue : la diversité des langues ancestrales au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2000.
7. B. Chiswick et P. W. Miller, « A model of destination-language acquisition: application to male immigrants in Canada », *Demography*, vol. 38, 2001, p. 391 à 409.
8. R. Alba et coll., *op. cit.*

## Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service national de renseignements :

**1 800 263-1136**

Pour commander des publications :

**Service national de commandes :**

1 800 267-6677

**Internet :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)

**Service national ATS :** 1 800 363-7629

N° 11-008-XPF au catalogue (also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE), publié trimestriellement.

**Prix d'abonnement :**

**Versión imprimée :** 12 \$CAN pour un numéro, 39 \$CAN pour un abonnement d'un an. Étudiants : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

**Versión électronique** disponible sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue) : 9 \$CAN pour un numéro, 29 \$CAN pour un abonnement d'un an (plus les taxes en vigueur au Canada).

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

## Vous déménagez?

**N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :**

Statistique Canada  
Division des finances  
Immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1 800 263-1136  
ou au 1 800 267-6677; ou par  
télécopieur au 1 877 287-4369; ou  
par Internet à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca).

*Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.*



# INDICATEURS SOCIAUX

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>REVENU<sup>1</sup></b>										
<i>Revenu du marché moyen</i>										
Familles économiques <sup>2</sup>	56 300	56 300	57 800	60 400	62 300	65 100	65 800	65 600	64 900	..
Personnes seules	21 000	20 500	20 400	21 200	23 300	23 400	24 100	24 600	25 600	..
<i>Revenu total moyen (incluant les paiements de transfert)</i>										
Familles économiques <sup>2</sup>	64 300	64 600	66 000	68 400	69 900	72 500	73 600	73 400	72 700	..
Personnes seules	27 100	26 500	26 400	27 100	28 800	28 800	29 600	30 200	30 900	..
<i>Impôt sur le revenu moyen</i>										
Familles économiques <sup>2</sup>	12 800	12 700	13 100	13 800	13 600	14 400	13 200	13 000	12 800	..
Personnes seules	4 800	4 600	4 500	4 800	5 300	5 200	4 800	4 900	5 300	..
<i>Revenu moyen après impôt</i>										
Familles économiques <sup>2</sup>	51 600	51 900	52 900	54 700	56 300	58 100	60 400	60 400	59 900	..
Personnes seules	22 300	21 900	21 900	22 300	23 500	23 600	24 700	25 300	25 600	..
<i>Revenu moyen des familles après impôt (par quintile)</i>										
Quintile inférieur	19 500	18 700	18 600	19 200	20 100	20 100	21 600	21 100	21 500	..
2 <sup>e</sup> quintile	33 800	33 200	33 400	34 500	36 100	36 500	37 900	37 800	37 700	..
3 <sup>e</sup> quintile	46 100	46 400	46 600	48 000	49 600	50 400	52 300	52 300	52 300	..
4 <sup>e</sup> quintile	60 900	61 600	62 500	64 400	66 200	67 700	69 900	70 500	69 800	..
Quintile supérieur	97 500	99 600	103 400	107 500	109 600	115 600	120 400	120 600	118 100	..
<i>Ratios des gains (travailleurs à temps plein pour l'année entière)</i>										
Couples à deux soutiens en % des familles époux-épouse	58,7	59	60,8	60,9	62,1	63,0	63,7	63,6	64,8	..
Gains des femmes en % des gains des hommes	73,0	72,8	69,2	72,1	69,4	71,7	71,0	71,3	..	..
<i>Prévalence (en %) de faible revenu après impôt (seuil de faible revenu de 1992)</i>										
Familles dont le chef a 65 ans et plus	2,4	3,3	3,9	3,9	2,9	3,1	2,5	2,9	2,7	..
Familles dont le chef a moins de 65 ans	12,6	13,5	12,7	11,1	10,6	10,0	8,8	9,5	9,3	..
Familles biparentales avec enfants	10,7	10,8	10,3	8,5	8,1	8,3	6,9	6,5	6,6	..
Familles monoparentales	45,0	48,9	45,4	39,0	36,1	32,3	30,1	34,2	33,6	..
Personnes seules	35,0	37,3	37,9	35,1	34,0	32,9	30,8	29,5	29,4	..
<b>FAMILLES</b>										
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	5,5	5,3	5,1	5,1	5,1	5,1	4,7	4,7	4,6	..
Taux brut de divorce (pour 1 000 habitants)	2,6	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	..
Nombre total de familles (en milliers) <sup>3,4</sup>	7 876	7 975	8 076	8 176	8 279	8 380	8 481	8 566	8 633	8 702
<i>% de toutes les familles</i>										
Familles époux-épouse	85,8	85,5	85,3	85,0	84,8	84,5	84,3	84,3	84,3	84,3
avec enfants	50,9	50,6	50,1	49,5	49,0	48,5	47,9	48,0	48,0	48,0
sans enfants	34,9	34,9	35,2	35,5	35,8	36,1	36,3	36,3	36,3	36,3
Familles monoparentales	14,2	14,5	14,7	15,0	15,2	15,5	15,7	15,7	15,7	15,7
<i>% de familles époux-épouse</i>										
avec enfants	59,3	59,2	58,8	58,2	57,8	59,3	56,9	56,9	56,9	56,9
tous les enfants de moins de 18 ans	65,8	65,4	65,0	64,7	64,3	63,9	63,5	63,5	63,5	63,5
<i>Femmes chefs de famille (en % des familles monoparentales)</i>										
	83,0	83,1	82,7	82,3	82,0	81,6	81,3	81,3	81,3	81,3

.. indisponible pour une période de référence précise.

1. Tous les revenus sont indiqués en dollars constants de 2003.

2. Une famille économique est composée de deux personnes ou plus qui habitent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, l'alliance, l'union libre ou l'adoption.

3. Une famille de recensement est une famille immédiate ou nucléaire. Elle peut être composée de couples mariés ou vivant en union libre, avec ou sans enfants, ou de parents seuls vivant avec leurs enfants lorsque l'enfant n'a pas d'époux ou d'épouse résidant avec le ménage.

4. Exclut les territoires.

Sources : Statistique Canada, *Le revenu au Canada* (produit n° 75-202-XPB au catalogue); *Tendances du revenu au Canada* (produit n° 13F0022-XCB au catalogue); *Statistiques démographiques annuelles* (produit n° 91-213-XPB au catalogue); et *Divorces* (produit n° 84F0213-XPB au catalogue).



# PLAN DE LEÇON

## Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes* en classe

### « Les jeunes adultes qui donnent et reçoivent de l'aide »

#### Objectifs

- Comprendre comment les jeunes adultes perçoivent et vivent les comportements d'aide.
- Tenir compte des répercussions sociales entourant le fait de donner et de recevoir de l'aide.

#### Enseignement en classe

1. Engagez une discussion avec les élèves de la classe sur ce que signifie donner de l'aide. Demandez-leur de fournir des exemples de moyens qu'utilisent les gens pour aider d'autres personnes, même dans des situations où ils ne réalisent peut-être pas qu'ils fournissent de l'aide. Est-ce que les petits actes de bonté comptent moins que les actes se produisant à une plus grande échelle (p. ex. aider un enfant du quartier avec ses devoirs par opposition à donner un million de dollars à une œuvre de bienfaisance)? Comment le simple fait d'aider peut-il avoir des répercussions sociales importantes?
2. Demandez aux élèves qu'est-ce qui, selon eux, motive une personne à en aider une autre. Comment le fait de venir en aide à quelqu'un peut-il être un cadeau tant pour la personne qui donne que pour celle qui reçoit? Émettez des hypothèses sur certaines des raisons pour lesquelles les jeunes adultes sont plus susceptibles que les personnes âgées de donner et de recevoir de l'aide.
3. Faites réfléchir les élèves sur les questions suivantes : Leur serait-il plus facile de donner de l'aide à un ami, à un membre de leur famille, à un voisin ou à un parfait étranger, ou d'en recevoir de leur part? Pourquoi? Quelle forme d'aide précise est-il possible d'échanger avec ces différentes personnes?
4. Demandez aux élèves s'ils croient que le fait de chercher de l'aide pour résoudre un problème est perçu comme un signe de faiblesse. Certaines formes d'aide sont-elles plus acceptables socialement que d'autres? Pourquoi pourrait-il s'avérer important de pouvoir recevoir de l'aide des autres lorsqu'elle est nécessaire?
5. Examinez s'il arrive qu'il soit inapproprié de donner ou de recevoir de l'aide. Réfléchissez aux conséquences négatives possibles pouvant résulter de l'aide donnée ou reçue dans certaines situations, même lorsque les fournisseurs d'aide ont de bonnes intentions (p. ex. le fait d'aider une personne sur le plan financier ou émotif lorsque celle-ci est aux prises avec un comportement destructeur, comme l'usage de drogues, ou le fait, pour des parents, de toujours essayer de régler les problèmes des enfants plutôt que de leur permettre de les résoudre).
6. Explorez avec les élèves les circonstances dans lesquelles les gens s'attendent à recevoir de l'aide. Qu'est-ce qui différencie l'aide et l'obligation? Est-ce que le comportement d'aide a toujours une composante volontaire? Est-ce que les gens ont la responsabilité sociale d'aider les autres?
7. Veillez à ce que les élèves se penchent sur les raisons pour lesquelles certains événements, comme des désastres naturels, génèrent de grandes vagues immédiates de soutien, alors qu'il est plus difficile de maintenir l'attention du public sur les problèmes sociaux courants, tels que la pauvreté et les maladies, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les médias jouent-ils un rôle dans le maintien de ces enjeux au centre de l'attention publique ou dans les encouragements manifestés à l'endroit des gens pour qu'ils s'engagent?

#### Autres ressources utiles

Consultez la trousse sur les valeurs civiques et la société à l'adresse suivante : [www.statcan.ca/francais/kits/issues/issue1\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/kits/issues/issue1_f.htm).

Consultez le plan de leçon sur le bénévolat à l'adresse suivante : [www.statcan.ca/francais/kits/social/volun1\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/kits/social/volun1_f.htm).

#### Nota

**Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout autre article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.**

# La routine au Quotidien

**GRATUIT**  
sur le site  
[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

Le bulletin de diffusion  
officielle de Statistique Canada  
tous les jours ouvrables,  
dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)



## Ce matin, comme chaque matin :



vous vous êtes  
rendu au bureau,

vous avez bu  
un café,

bavardé avec  
des collègues,

ouvert vos courriels,

lu votre  
exemplaire  
du *Quotidien*

**C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*?**

**C'est la meilleure source d'information statistique au pays!**

**C**haque jour ouvrable,  
*Le Quotidien* publie  
gratuitement dans Internet des  
données sociales et écono-  
miques. Les journalistes ne  
manquent pas ce rendez-vous  
quotidien. Les chefs d'entreprises  
et les décideurs s'en servent pour  
prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de  
Statistique Canada doivent être  
publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si  
vous le lisez chaque jour, rien ne pourra  
vous échapper!

*Le Quotidien* vous livre les actualités en  
direct de Statistique Canada, par des commu-  
niqués faciles à lire accompagnés de tableaux et  
de graphiques informatifs permettant rapidement  
de saisir la nouvelle.



Abonnez-vous au  
*Quotidien* sur Internet.  
C'est **GRATUIT**.

Visitez le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)  
et consultez *Le Quotidien*  
quand bon vous semble. Ou  
encore, abonnez-vous au  
service de livraison  
électronique gratuit et  
recevez *Le Quotidien* par  
courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du  
matin... voilà un excellent moyen  
d'ajouter de la substance dans  
votre routine... au *Quotidien*!

# TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

## La réalité canadienne sous tous ses angles

### S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

*Tendances sociales canadiennes* vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

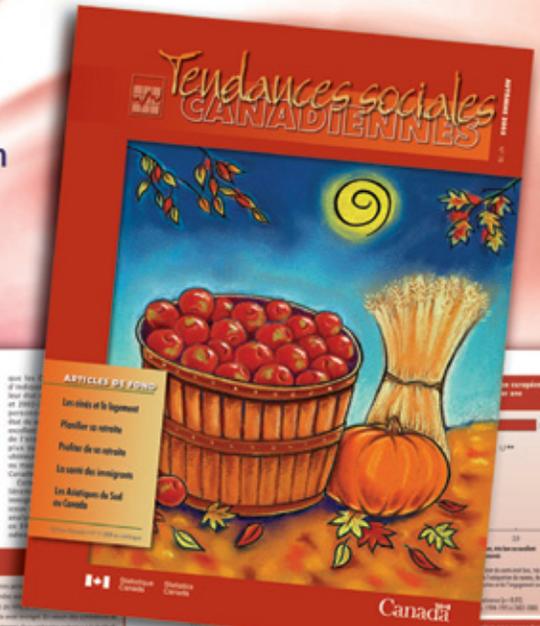
...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

*Tendances sociales canadiennes* vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21<sup>e</sup> siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

**Abonnez-vous sans tarder :**  
par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;  
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;  
par courriel, à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca)



This block contains a collage of pages from the magazine. On the left, there are several columns of text from an article, with some sections highlighted in yellow. In the center, there is a small table with the heading 'TSC le qui' and a list of items. On the right, there is a larger data visualization consisting of a horizontal bar chart. The chart has a y-axis with categories and an x-axis with numerical values. The bars are colored in shades of blue and green. Below the chart, there is a small text box with a note. The entire collage is set against a background of a light, textured pattern.

Labonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) pour en savoir davantage sur la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*.